

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

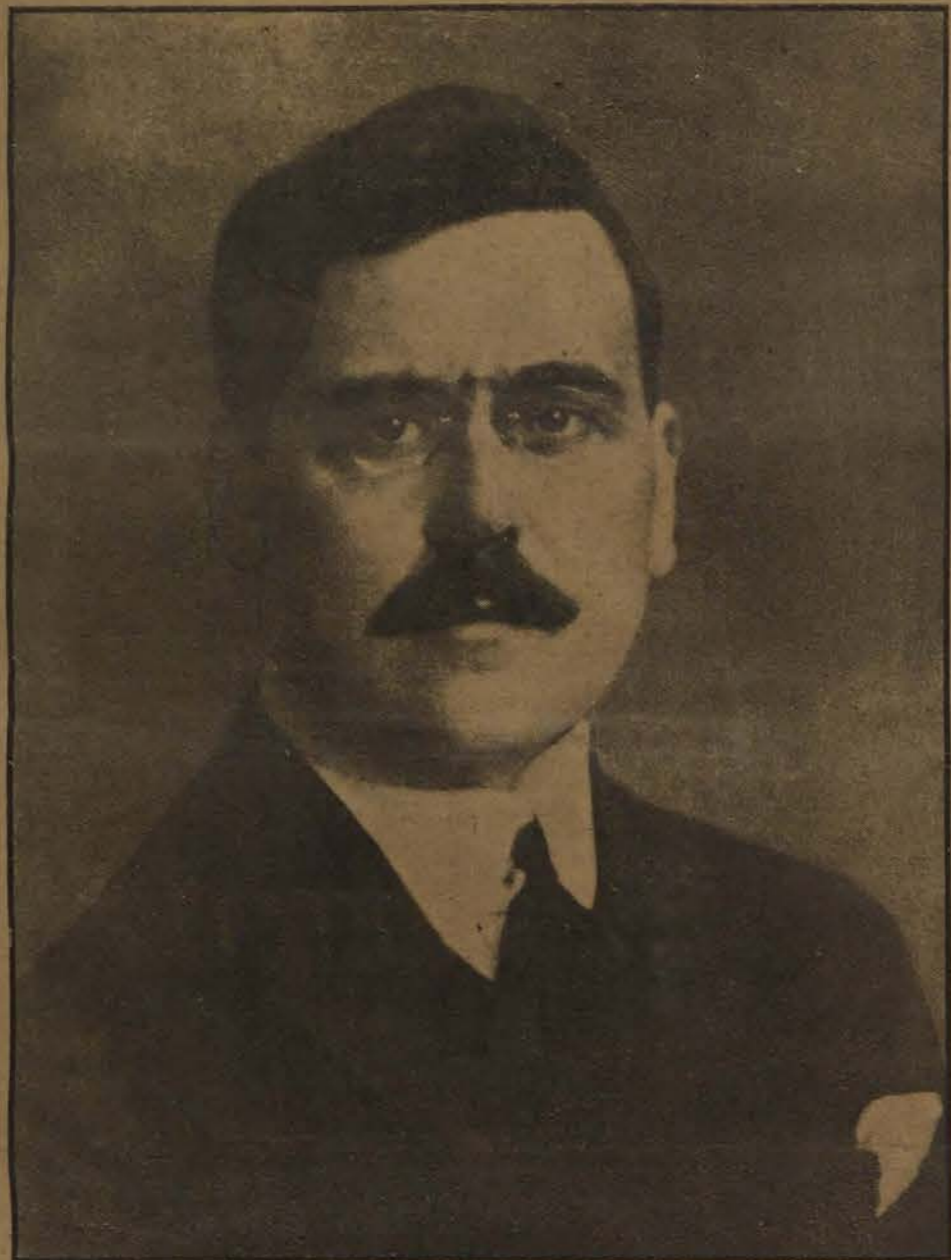
Organe Officiel des Sociétés Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient.
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVÉ»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Réponse au Message de M. le Conseiller fédéral Motta



M. E. TREMBLEY

Président de la Commission commerciale Suisse et Délégué du Conseil fédéral en Égypte.

Nous avons publié en tête de notre avant-dernier numéro le magnifique message que, par l'intermédiaire de leur organe officiel, Monsieur le Conseiller fédéral Motta, adressait aux Suisses d'Égypte et du Proche-Orient.

Monsieur E. Trembley, Président de la Commission commerciale suisse et Délégué du Conseil fédéral en Égypte, a bien voulu se faire le porte-parole de nos Colonies, et répondre en leur nom, au chef du Département politique fédéral.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Les belles paroles que vous nous avez adressées à nous Suisses disséminés dans le Proche-Orient nous sont allées droit au cœur. Par vous nous est parvenue la voix bien-aimée de la Patrie, toute pénétrée d'une tendresse fraternelle dont nous avons été profondément émus. Merci au nom de tous.

L'amour de la Patrie revêt, je crois, chez les Suisses à l'étranger, une forme particulière, un peu différente peut-être de ce que ressentent nos compatriotes restés sur le sol natal. Idéalisée par la distance, la Patrie nous apparaît comme quelque chose de splendide, de lumineux, vers quoi nos pensées tendent sans cesse. Nous en parlons parfois, nous y pensons toujours; son souvenir repose au fond de nos cœurs; nous nous exaltons ou nous souffrons avec elle, ses difficultés nous angoissent, sa gloire nous illumine.

Pour les Suisses de Suisse, se mêle obligatoirement, à l'amour de la Patrie, un alliage de sentiments qui souvent l'élèvent, mais parfois le ternissent: luttes politiques, rivalités de partis, préjugés régionaux, exclusivisme cantonal, ou même conflits d'intérêts matériels. Ceux, si nombreux, qui s'occupent de la chose publique et se mêlent aux luttes nécessaires, ne peuvent, sans un réel effort, s'affranchir de ces influences. Ils les subissent malgré eux. Au dehors des frontières, et peut-être d'autant mieux que la distance est plus grande, tout cela s'atténue, s'estompe, disparaît. Dans nos colonies, les barrières cantonales s'évanouissent; on les ignore, on n'y pense jamais; les grandes questions de politique fédérale y sont discutées, parfois avec vivacité, rarement

avec passion; on n'est pas de Berne, de Genève, de Bâle, de Zurich ou d'ailleurs, on n'est ni Suisse allemande, ni Suisse romande, ni Suisse italienne, on est Suisse tout court; on forme un bloc.

Oh! ceci ne veut point dire qu'une douce paix règne toujours parmi nous, que, dans nos Communautés, le loup et l'agneau viennent en tout temps, côte à côte, s'abreuver à la même source. Nous sommes hommes et hommes nous restons. Nos groupements géographiques ont connu, connaissent et connaîtront toujours les malheureuses périodes de dissensions intérieures. Mais tout cela se passe sur un plan, beaucoup plus bas, de petits égoïsmes et de mesquines jalousies. L'idéal de la colonie, dont le foyer générateur se trouve là-bas, bien loin, au bord des lacs ou sur le flanc des montagnes, n'en est pas effleuré et toujours vient la réaction où les bons esprits l'emportent.

Pendant longtemps, nos colonies, leurs aspirations, leurs besoins furent complètement ignorés de la Métropole. Ce ne fut que vers la fin de la guerre qu'on en fit la découverte et qu'en même temps l'on s'avisait quel puissant instrument elles pouvaient constituer pour le rétablissement de la situation commerciale helvétique sur les marchés mondiaux. On fit, à leur collaboration, un appel qui fut entendu; leur intervention, nous a-t-on dit, joua un rôle important dans la reprise de l'exportation nationale. Ainsi nous fit-on mille gentillesses, des groupements importants se créèrent en notre faveur, on porta devant nos autorités (sans grand succès d'ailleurs jusqu'ici) les graves questions de réparations des dommages de guerre et de la taxe militaire, des statisti-

ques révélèrent l'importance inattendue de notre nombre, on nous nomma la quatrième, d'autres fois la cinquième Suisse, le vingt-cinquième canton... mais ce fut à peu près tout. Loin de notre pensée, hâtons-nous de le dire, de déprécier les belles initiatives qui, sous le généreux et bienveillant patronage de la N.S.H. ont donné naissance, en Suisse même, à tant d'œuvres utiles et dont la Maison de vacances de Rhaetzuns est une des plus touchantes manifestations. C'est d'un tout autre domaine dont nous voulons parler ici.

Les dures circonstances de l'après-guerre vont renaitre, car, de nouveau, les marchés étrangers se ferment à nos produits et cette fois, les raisons de cette exclusion sont d'une gravité infiniment plus grande. Que l'on sache bien, en Suisse, que les quelques centaines de milliers de compatriotes, répandus sur la surface du globe, sont toujours là, prêts à agir de tout leur cœur, de toute leur intelligence et de toutes leurs forces, mais que pour être puissant, un effort semblable doit être collectif et organisé et qu'un résultat sérieux ne pourra être obtenu que par une coordination raisonnée des forces intérieures et des efforts extérieurs. Combien de succès remarquables n'auraient-ils pu être enregistrés au cours de ces derniers dix ans, si, au lieu de lutter, de se déchirer entre elles sur le sol étranger, les forces financières, industrielles ou commerciales de la Suisse avaient su s'allier et s'organiser entre elles, puis adapter à leurs besoins et leurs buts les splendides réserves d'expérience, de travail, d'influence que constituent nos colonies à l'étranger. Nous savons que nous sommes une force et nous ne demandons qu'une chose, la mettre au service de la Patrie. Toutefois il nous apparaît aussi que cette force, qui s'étale à la périphérie, ne peut donner son effet que solidement reliée à une direction centrale, sinon elle ne fait que se dissoudre en efforts partiels, divergeants ou même contradictoires. La Suisse dispose d'un admirable outillage financier, industriel et commercial; mais elle ne pourra tenir tête aux puissants adversaires qu'elle affronte sur les marchés étrangers qu'en organisant ces trois grands facteurs en un tout harmonieux, qui lui, devra, avec clairvoyance et compétence, savoir tirer parti des puissants éléments d'expansion que représente l'ensemble de nos colonies à l'étranger.

Nous voici, Monsieur le Conseiller Fédéral, bien loin du début de ces lignes dont le but était de vous remercier de vos paroles de haute affection. Mais, à qui mieux qu'à vous, qui, en tant d'occasions et avec une si rare élévation de sentiments, avez proclamé votre foi dans la féconde union de nos trois races, pouvions-nous dire cette pensée de faire de nos colonies les collaboratrices non plus seulement bénévoles, mais conscientes et organisées de l'effort national.

E. Trembley.



Souscrivez un abonnement :
Le
JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTÉ
ET DU PROCHE-ORIENT
vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.

Lettre de Suisse

LA SUISSE, terre d'asile des capitaux

Dans une étude récente, traduite en français par le «Capital», la grande revue financière «Die Bank», vient d'exposer les raisons pour lesquelles la Suisse est redevenue la terre d'asile d'importants capitaux étrangers. Les considérations qui sont développées à ce sujet par M. Landsburgh, l'économiste allemand bien connu, nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs.

Ce sont les problèmes soulevés par l'affaire de la Banque Commerciale de Bâle qui ont fourni à M. Landsburgh l'occasion de rédiger sa chronique, dont on remarquera le caractère essentiellement «technique», et que nous reproduisons à titre documentaire.

Personne, expose tout d'abord M. Landsburgh, ne peut avoir été surpris par la découverte de cette affaire d'évasion fiscale, car celle-ci s'explique d'elle-même si l'on considère la portée économique des méthodes arbitraires avec lesquelles la plupart des États, sous des prétextes dits sociaux, attaquent de nos jours à la propriété et aux revenus: soit par voie d'expropriation partielle (fiscalité excessive), soit par voie de «dévaluation» (manipulations monétaires), soit encore par voie de confiscation au profit de tiers (réduction obligatoire des taux d'intérêts, protection prétendue des débiteurs, locataires, fermiers, etc.) Il en résulte, tout naturellement, que les capitaux s'efforcent de s'enfuir de tous les pays, dans lesquels ils se sentent livrés à l'arbitraire ou sérieusement menacés, vers les pays où ils se croient davantage en sûreté au point de vue fiscal, juridique ou monétaire.

M. Landsburgh souligne d'ailleurs que l'évasion des capitaux par trop brimés ne constitue aucunement un phénomène spécifiquement français; c'est, dit-il, le secret de Polichinelle que la pression excessive de la vie fiscale a déclenché également en Angleterre une évasion considérable de capitaux, l'instinct de conservation des pères de famille ayant fini par triompher sur le sentiment du devoir civique, si fortement imprimé pourtant dans les consciences britanniques; la dernière chute de la livre a d'ailleurs provoqué un renouveau de fuite des capitaux. En Allemagne, des causes analogues — surfiscalité, appréhensions monétaires, conversion forcée — ont eu des effets analogues.

Si l'on fait abstraction des fanatiques du prétendu «progrès social» qui ne vivent pas dans la réalité, il est évident, ajoute l'économiste allemand, que l'impôt progressif sur le revenu, pour juste qu'il soit en apparence, est en réalité le plus injuste de tous les impôts, parce qu'il punit l'honnête homme, assure une prime aux fraudeurs et surtout parce qu'il place les employés et fonctionnaires, touchant des traitements fixes, en état d'infériorité à l'égard des contribuables exerçant des professions indépendantes. Chacun sait combien l'exagération de cette méthode fiscale entrave le développement de la vie économique nationale, notamment parce qu'il est impossible d'empêcher une portion très importante des revenus de s'évaporer à l'étranger. On sait d'ailleurs également combien grands sont les dangers inhérents aux expériences monétaires et à l'intervention de l'État dans les rapports contractuels entre débiteurs et créanciers.

C'est pourquoi il n'est aucunement surprenant que, selon une statistique établie par la section financière de la Société des Nations, les dépôts bancaires en Suisse, pays d'asile, s'élevaient à Doll. 714 par tête, contre Doll. 438 aux États-Unis, Doll. 292 en Angleterre, Doll. 122 en Allemagne et Doll. 96 en France. Bien plus, les coffres-forts des banques suisses sont bondés de dépôts occultes mis en lieu sûr par des étrangers, dont personne ne connaît à vrai dire le contenu mystérieux, mais dont on est en droit d'admettre qu'il s'y trouve notamment une quantité appréciable d'or en barres ainsi que des milliards de francs en billets de banque suisses, américains et français.

Il n'y a donc pas lieu d'insister sur ce côté du problème. Mais que se passerait-il — se demande M. Landsburgh — si les capitaux réfugiés en Suisse venaient à être rapatriés dans leur pays d'origine dans une proportion massive? La conclusion de M. Landsburgh à cet égard est très nette: à son sentiment, la Suisse a peu de chose à redouter d'un reflux massif des capitaux

étrangers, parce que, en prévision de cette éventualité, elle a pris des dispositions monétaires qui peuvent servir de modèle à tous les pays placés dans le même cas.

Si l'on considère d'abord les banques de refuge, on voit que celles-ci ont eu soin de maintenir liquide un pourcentage extraordinairement élevé de leurs dépôts d'origine étrangère et que, notamment elles disposent d'un milliard de francs suisses sous forme de crédits en comptes courants à vue à la Banque nationale suisse; de plus, en réserve derrière ce milliard, se trouvent des avoirs à l'étranger et des titres immédiatement réalisables pour un montant qui continue à être considérable. Bien que les banques suisses aient effectué l'an dernier des prélèvements importants pendant la crise de confiance internationale. Enfin, en troisième ligne, et dans le cas où une partie de ces avoirs et de ces valeurs étrangères s'avérerait comme irréalisable (en cas de mesures de moratoire), les banques disposent d'un portefeuille d'effets de commerce important, susceptible d'être réescompté à tout moment à la Banque nationale.

D'autre part, la Banque nationale est également fort bien préparée à la catastrophe: elle a su, imitant en cela la Banque de France, capter une grande partie des capitaux qui ont afflué vers elle et les transformer en or et en devises, puis, après l'effondrement de la livre, exclusivement en or, si bien que, depuis dix-huit mois, son stock métallique a quintuplé et est à peine inférieur, à l'heure actuelle, au stock britannique. En second lieu, elle a pris soin de ne pas développer la circulation fiduciaire nationale proportionnellement à l'accroissement des réserves métalliques. En conséquence, elle est présente en mesure de rembourser en or aux banquiers de refuge leurs milliards de crédits à vue en compte courant sans que les billets en circulation cessent d'être protégés par une couverture-or de 100 0/0.

Dans la fin de son étude, M. Landsburgh pour des motifs trop longs à exposer ici, estime que la Banque nationale suisse devrait examiner s'il ne serait pas rationnel de remplacer la couverture en effets de commerce par une couverture en effets de commerce par une couverture en fonds d'État, comme divers pays (notamment l'Angleterre et les États-Unis) l'ont fait depuis quelque temps avec succès.

C'est du Nord que...

Impressions de Norvège

par Marthe Oulii.

J'ai vu la jeunesse norvégienne enthousiaste de son pays, de ses montagnes, fière même des lacunes de ce pays, et non pas comme l'était la génération précédente, gène de ne pas posséder certains talents, certaines richesses. Elle se glorifie d'être une jeunesse affranchie des préjugés des pays latins, et dans une certaine mesure, de leur culture.

En somme, qu'est-ce que nos pères appelaient culture? un fond de connaissance, héritée de l'Orient antique qu'il s'agissait d'agglomérer tant bien que mal avec une religion révisée par l'Occident, et avec les apports d'une civilisation scientifique moderne. Cet attelage à trois chevaux ne trottaient souvent que sur un rythme boiteux!

Les jeunes Norvégiens sont retournés à la grande source: la nature, à sa divinité primitive. Ils ne veulent plus de discussion théorique sur des dogmes; j'étais à Oslo au moment où se menait un violent débat entre les deux écoles de théologie. Une tendance puissante se manifestait en faveur de l'abandon des églises et du culte luthérien, au profit d'un retour à une vie plus simple, plus naturelle, d'une religion qui consisterait simplement en une vie intérieure plus riche. Le grand romancier Bojer a traduit dans son roman «Le Nouveau Temple» cette tendance. Mais précisément au point de vue littéraire, les écrivains les plus admirés ce ne sont pas des écrivains comme Bojer qui a pris Mau-pasant pour modèle et à qui on reproche cette soumission, ce sont ceux qui paraissent plus préoccupés de nature que de culture, les sauvages, Knut Hamsun, Karem Bramson.

Pour fêter un de ses anniversaires, les amis de K. Hamsun avaient arrangé un banquet. Mais le jour du banquet impossible de trouver le grand homme. Il s'était enfui, caché.

Partout en Norvège, comme d'autres l'ont constaté en Allemagne, j'ai constaté un mouvement contre la pédanterie, contre le sentiment de caste, contre la routine, — le souci d'une morale plus humaine, plus libre. La notion de péché n'est même plus comprise par les jeunes. La seule vertu, c'est la sincérité, la loyauté envers soi-même, la spontanéité, limités seulement par le respect de la liberté d'autrui.

Jérôme nous a montré de façon humoristique le fossé qui sépare une jeune Norvégienne évoluée d'un jeune Français traditionnel. Ils ne peuvent même pas discuter. Ils ne se comprennent absolument pas! Sa sentimentalité qui reste toute intérieure, la Norvégienne la réserve pour l'adoration des arbres, des grands champs de neige silencieux, pour les joies que lui donnent la contemplation des étoiles. L'amour a été une bonne fois catalogué par elle parmi les relations de camaraderie. Les liaisons provisoires sont nombreuses. C'est ce que nous appellerions le mariage à l'essai, car le mariage est toujours le but, la consécration. Seulement on ne va pas risquer de s'unir pour s'apercevoir ensuite qu'on ne s'entend pas. On voyagé d'abord ensemble on part en week-end. Si on s'entend, on reviendra en annonçant aux parents qu'on est fiancé.

On ne permet à personne d'arbitrer la question de se mêler de ce qui ne regarde que deux individus: le mariage cesse d'être une affaire de deux familles. La plus jalouse pudeur regne. Les jeunes fiancés ne font pas de confidences à ce sujet. Réciproquement, il ne viendrait à l'idée de personne d'arranger un mariage, même pas s'il s'agit de ses propres enfants. Et tout cela se passe très sérieusement. L'amour n'est pas entouré de cet atmosphère commerciale, canaille, gouailleuse, énervante, immorale pour tout dire qui le caractérise ailleurs. Et c'est pourquoi il ne faut voir dans l'aisance du divorce que ce besoin de n'avoir pas de situations fausses, de vie double. On peut rester en très bons termes d'amitié avec son ex-conjoint. Le drame passionnel est supprimé. Beaucoup peut-être grâce à la disparition de la publicité dont les journaux ailleurs l'entourent, et à cause de la censure du cinéma.

Quand j'allai en Norvège je retrouvai une amie que j'avais beaucoup connue à Paris. « Comment l'es-tu mariée », lui dis-je. « Cette question eût choqué de la part d'une Norvégienne ». « Eh bien dit-elle, je connaissais Dyre — depuis bien longtemps. Je suis allée lui faire la tisane. Quand il a été presque guéri, nous avons pensé que ce serait bon de continuer à vivre l'un près de l'autre. Nous avons décidé de nous marier. Mes parents sont revenus d'Italie. J'ai dit à ma mère: C'est bien que tu sois rentrée. Sinon, après-demain, j'aurais été partie. Je me marie.

— « Et avec lequel de tes amis ?
— « Avec Dyre ?
— « Avec Dyre! Tant mieux! Je le trouve très gentil ».

Et voilà.
Vous pouvez sans doute aux dangers que représente pour la femme pareille liberté réciproque? mais d'abord l'éducation sexuelle est pratiquée dans les écoles, et surtout les lois protègent énormément la femme, et l'enfant. En cas de fraternité le père, est infailliblement obligé d'assumer sa responsabilité — et si plusieurs hommes sont soupçonnés d'être pour quelque chose de la naissance d'un enfant, ils seront tous également obligés proportionnellement à leurs revenus, de contribuer à son éducation.

Ces quelques directives de liberté et d'égalité, mots qui prennent toute leur valeur, elles président à toute la vie sociale, artistique. Les premiers monuments publics construits sont les plus utiles: des hôpitaux, avant des théâtres.

Les œuvres les plus prisées en art, en littérature sont celles qui, indépendamment de tout snobisme, exaltent le plus la libération morale de l'individu, préparée par Ibsen Bjornson. La sculpture ne craint pas les sujets les plus osés. On parle avec mépris du temps de la « feuille de vigne » qui n'est plus en rapports avec le nudisme actuel. La peinture est extrêmement réaliste et pour employer un terme à la mode « populiste »!

Marthe Oulicé.

A nos Lecteurs

Les temps sont durs, c'est vrai. Ils sont durs pour tous. Ils le sont aussi pour un journal de liaison et de groupement tel que le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient.

Facilitez son activité en souscrivant un abonnement.

Le Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient a fait ses preuves. Il n'est pas près encore, de s'endormir sur ses lauriers.

Aidez-lui pour qu'il puisse vous aider comme il le désire.

Et vous souvenant du proverbe: « Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui même ».

Merci d'avance!

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

Parmi la Presse Suisse

La Suisse et les Soviets.

Ceux qui voudraient nous la faire, à leur façon

M. Jean Nicolet écrit dans la Gazette:

A l'heure où, méthodique, une véritable campagne terroriste se déchaîne sur le monde organisée par Moscou; à l'heure où l'Espagne est à feu et à sang; où les grèves se muent en émeutes dans les ports français; où un fort de la défense extérieure d'Helsingfors, comme par hasard, saute, le fameux comité d'hurluberlus qui, à Paris, prétend soutenir le révolutionnaire Nicole, lance un nouvel ukase à la Suisse et, en particulier, à l'aristocratie pieuse et protestante de la cité de Calvin, comme à la haute banque de Genève.

Aussitôt le « Droit du Peuple » de se faire l'écho déferent de cet étrange cénacle, où voisinent le communiste Marcel Cachin, le « jeune Turc » radical-socialiste Bergery, M. de Jouvenel fils et Mme Duchêne, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. Le « Droit du Peuple » de publier à grand tapage les « instructions » de gens qui n'ont que voir dans notre politique intérieure et d'annoncer que Me de Moro-Giafferi va être commis à la défense de Léon Nicole. Commis par eux, sur un simple ordre de marche et sans doute pour soutenir les forces de Me Dieker, lequel, connaissant les aîtres, se rend compte que sortir Léon Nicole du guépier où il s'est sciemment fourré, ne sera pas un jeu d'enfant.

L'opinion saine de notre pays ne manquera pas de s'étonner de voir tant d'Esculapes improvisés, de donneurs de conseils et de professeurs tant-pis, se tourner vers la Suisse. De plus en plus, elle établira une relation de cause à effet entre la déception provoquée dans certains milieux étrangers par l'avortement du complot communiste de Genève et le zèle étrange de tous ces gens acharnés à vouloir, malgré nous, s'ériger en arbitres de notre politique intérieure. Visiblement, sans conteste aucun, la Suisse est « territoire expérimental ». Non seulement l'œil de Moscou est sur elle, mais des agents de la Soviétique opèrent chez nous sous le couvert de notre hospitalité ou sous les espèces trompeuses de « nationaux » au service de la Ligue internationale. Nous en avons eu la preuve. Tout fait prévoir qu'elle nous sera administrée libéralement en 1933. Ne sommes-nous pas plaque tournante du centre européen, pays démocrati-

Le Conseil Fédéral et Moscou

M. P. G. écrit de Berne:

Le communiqué du Conseil fédéral au sujet du trafic des compensations avec la Russie a vivement surpris l'opinion publique. Jusqu'ici, l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard de nos relations avec la Russie avait été fort nette: refus de reprendre les relations diplomatiques et commerciales avec les Soviets, mais liberté du commerce libre avec la Russie.

Les termes de la communication faite subitement au public prêtent à équivoque. Il semble que l'envoi à Berlin de M. Stucki, comme délégué officiel du Conseil fédéral pour « sauvegarder les intérêts suisses » dans le trafic des compensations par une prise de contact direct avec la délégation commerciale soviétique soit un premier pas vers une reprise des rapports officiels avec la Russie.

Au Palais fédéral, on donne une interprétation différente. Comme devant, le gouvernement national est opposé à l'établissement de relations officielles avec la Russie, mais il a été unanime à reconnaître la nécessité de grouper le trafic des compensations qui s'effectuait jusqu'ici individuellement avec la Russie. Il paraît que la pratique actuelle, selon laquelle chaque intéressé aux fournitures à la Russie agissait pour son compte, a donné lieu à des inconvénients et à des abus.

Il est évident que la prise en mains par le Conseil fédéral des intérêts commerciaux des maisons suisses qui font des échanges de marchandises avec la Russie est de nature à favoriser nos exportations avec ce pays. En ce faisant, le gouvernement fédéral accède partiellement aux vœux qui lui ont été exprimés avec instance par les représentants de l'industrie des machines.

Nonobstant l'attitude politique du Con-

seil fédéral, il se faisait depuis plusieurs années un échange de marchandises entre les deux pays. Récemment encore, une affaire importante s'est faite, sous forme de trafic de compensations, entre l'Union des fromages et le gouvernement soviétique: de grosses quantités de fromage ont été échangées contre du charbon, des tapis, de la benzine et d'autres produits. Selon le Bund, un agent de la délégation commerciale soviétique de Berlin se serait même rendu à Berne pour mettre cet échange au point. On signale aussi que des maisons de Bienne sont en pourparlers avec les Soviets pour des livraisons industrielles.

Toutes ces explications ne changent rien au fait nouveau brusquement présenté au public: la prise de contact officielle entre le Conseil fédéral et la représentation commerciale du gouvernement russe à Berlin. Il sera difficile de prétendre qu'il n'y a rien de changé entre Berne et Moscou. Il y a là une rupture manifeste avec l'abstention complète qui existait jusqu'ici.

On peut comprendre jusqu'à un certain point les raisons qui, dans l'intérêt de notre économie nationale, ont incité le Conseil fédéral unanime à cette démarche. Au Palais fédéral où M. Schulthess reste partisan d'une reprise des relations avec la Russie, on estime d'ailleurs que la reprise des relations officielles avec la Russie est une affaire d'opportunité et non de principe. C'est, en somme, déclare-t-on, une question de temps. Si le régime actuel de la Soviétique devait se stabiliser, il serait contraire aux intérêts de la Suisse de persister à maintenir les ponts coupés.

En attendant, nous pensons que la majorité de l'opinion considérera avec plus d'inquiétude que de satisfaction la phase nouvelle dans laquelle nous entrons.

P. G.

L'idée d'un corps diplomatique à Genève

Il y a quelques semaines, dit-on dans le Recueil Sirey, le bruit a couru avec persistance que l'on songerait à instituer à Genève un « corps diplomatique ». Un certain nombre de puissances ont, depuis longtemps déjà, un représentant permanent auprès de la Société des nations; jusqu'ici cependant cette pratique n'a été adoptée par aucune des puissances représentées de façon permanente au Conseil, à l'exception du Japon, dont le ministre chargé de ces fonctions réside d'ailleurs, en temps ordinaire, à Paris; mais récemment plusieurs grandes puissances — la Grande-Bretagne, l'Allemagne, — ont songé sérieusement à se faire représenter de façon permanente auprès de la Société des nations, par un diplomate qui aurait peut-être rang d'ambassadeur. A peu près en même temps a été émise l'idée de constituer en un véritable corps diplomatique les diplomates ainsi accrédités.

L'idée se réalisera sans doute un jour; mais il faut reconnaître qu'elle est, à l'heure actuelle, assez froidement accueillie. D'un côté les milieux du Secrétariat ne semblent pas très favorables; et, d'autre part, on prévoit que les autorités suisses verraient à cette création plus d'inconvénients que d'avantages. C'est à la suite de négociations assez laborieuses, on s'en souvient, qu'un accord a fini par s'établir au sujet des privilèges et immunités accordés au personnel de la Société des nations, bien qu'il y eut à cet égard un texte formel du Pacte; on ne tient probablement pas à ouvrir, à l'occasion de l'institution d'un corps diplomatique à Genève, de nouveaux problèmes de cet ordre. Ces motifs rejoignent certaines considérations techniques de grande portée: comment, a-t-on dit, pourrait-il y avoir un corps diplomatique auprès de la Société des nations, qui n'est pas un Etat? auprès de qui seraient accrédités les diplomates en question?

Corps diplomatique et consulaire

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations et mutations suivantes dans le corps diplomatique et consulaire suisse:

M. Max Raber, de Schwytz, à Berne, est nommé attaché de légation et est désigné en cette qualité à Washington.

M. Beat von Fischer, de Berne, actuellement attaché stagiaire auprès de la légation de Suisse à La Haye, est nommé attaché de légation.

M. Werner Zuber, vice-consul, est transféré de Berne à Budapest, en qualité de gérant du consulat général de Suisse dans la capitale hongroise.

Le Suisse à l'Étranger

Un concert de musique suisse

L'an dernier, sous les auspices de la Ligue gréco suisse « J.-G. Eynard », un concert avait été donné avec un plein succès, d'œuvres du compositeur genevois, M. Frank Choisy. Élargissant le cadre de cette initiative, la même ligue a fait entendre dernièrement le troisième quatuor d'H. Gagnebin, le quatuor en ut de Dalcroze, la sonatine à deux violons de Honegger et des chansons de Doret, Choisy et Dalcroze. Ces œuvres, exécutées en première audition, furent présentées devant un public aussi compact que distingué, par le quatuor Frank Choisy et, pour les chansons, par la remarquable cantatrice, Mlle Sm. Yennadi, du Conservatoire national d'Athènes.

La presse loue le jeu des interprètes et la haute valeur de la musique suisse. Elle souligne l'activité d'une ligue qui ne ménage pas son temps pour resserrer les liens entre la Grèce et la Suisse.

Nos artistes à l'étranger.

M. Ernest Ansermet, le directeur de l'Orchestre de la Suisse romande, qui a dirigé à Londres, le 7 novembre, le grand et magnifique orchestre du Broadcasting anglais, et le 20, un grand concert au King's Hall où il fut le seul chef étranger ainsi admis cette année, avec un succès dont la presse anglaise s'est fait l'écho, est appelé à diriger, au mois de février 1933, de grands concerts à Berlin, Stockholm, Varsovie; il a été en outre appelé, et il a accepté en principe, à diriger à Leningrad et à Moscou de grands concerts, symphoniques. Pendant son absence, les concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, les lundi 6 et 20 février, seront dirigés, l'un par M. Franz von Hösslin, directeur général à Breslau, l'autre par M. Félix Weingartner, chef d'orchestre à Bâle.

Le Cognac HENNESSY

PEUT ETRE A VOTRE GRE :
UNE LIQUEUR,
UNE
BOISSON RAFRAICHISSANTE
UN GROG RECONSTITUANT

WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.

C'est l'Hôtel qui vous donnera

le plus de satisfaction.

100 chambres,

80 avec salle de bains.

Position idéale



Le Tango Argentín

le plus langoureux créé à ce jour.

Canta Chiquita

danse dans le monde entier

Vous pourrez l'entendre chez vous admirablement enregistré sur disque

“His Master's Voice”

SALONS D'AUDITIONS ET DE VENTES :

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :
10, Boulevard Abbas

PARLOPHON



Hubermann
Spiwakowski
Piccaluga
Gabré
Armstrong
Edith Lorand

Sur Disques PARLOPHON

Prix d'occasion

25 c/m P.T. 9.—

30 c/m » 15.—

Phonos Paillard

La marque Suisse

En vente chez :

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. — Tél. 70-90
ALEXANDRIE

La vie moderne

offre des dangers multiples qui font de l'assurance une nécessité absolue, reconnue d'une manière générale.

Pourquoi resteriez-vous, vous et les vôtres, plus longtemps exposés aux risques qui sans cesse vous guettent. Protégez-vous par des Assurances Accidents et Vie

auprès de la

WINTERTHOUR

Société Suisse
d'Assurance contre les
Accidents

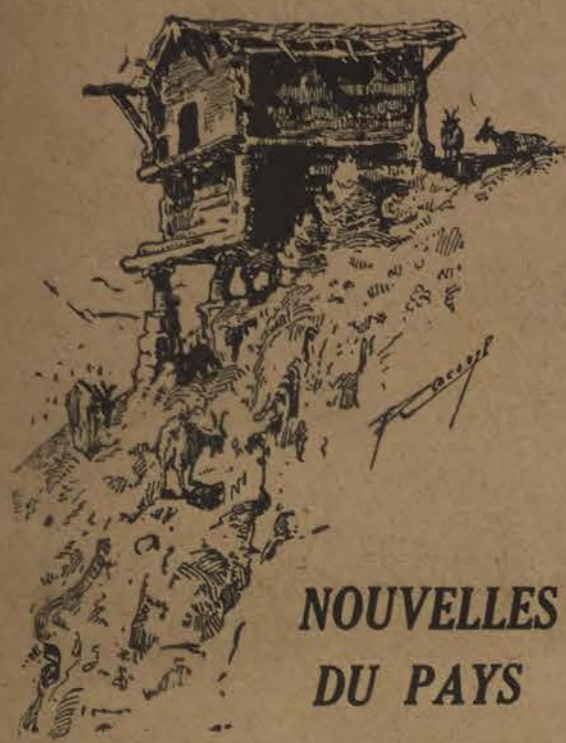
Société
d'Assurance sur la
Vie

Agents Généraux pour l'Égypte :

Reinhart & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib - B.P. 997, Tél. 4797

Représentant au Caire :

Walter G. Maurer, 41, Rue Madabegh - B. P. 1999, Tél. 54424



NOUVELLES DU PAYS

L'enquête sur les événements de Genève

L'examen du volumineux dossier remis par le juge d'instruction fédéral, M. Du-Pasquier, au procureur général de la Confédération, M. Stampfli, ne sera pas terminé avant la fin de la semaine prochaine. On ignore donc pour le moment combien de personnes seront déférées aux assises. Nous avons dit qu'il y avait en tout une quarantaine d'inculpés. Ce renseignement, obtenu à bonne source, vient de nous être confirmé. Quant à savoir combien, sur ce nombre, seront en définitive poursuivies par les autorités fédérales pour infractions aux lois pénales de la Confédération (d'autres, comme par exemple les personnes coupables d'atteinte à la sécurité des tramways, devant être renvoyées devant la justice cantonale), c'est là une question qui sera tranchée par la Chambre d'accusation sur la proposition du ministère public fédéral. Ce n'est que lorsque celui-ci aura été saisi de l'arrêt de renvoi de cette instance qu'il dressera l'acte de mise en accusation désignant les personnes qui seront traduites devant la Cour d'assises. On a parlé d'une douzaine. Mais il n'est pas impossible que ce nombre soit dépassé.

Diminution des recettes Fédérales

Les recettes provenant du timbre sur les coupons et émissions et de l'impôt fédéral de guerre en 1932 ont subi une diminution importante par rapport à l'année précédente. Le timbre sur coupons a produit pendant le 4^e trimestre 1932 13,202,000 fr. (12,664,000 pendant le trimestre correspondant de 1931). L'augmentation pendant ce trimestre de 1932 a été de francs 538,000. Par contre, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1932, le produit a subi une diminution, sur l'année précédente, de 16,783,000 fr. (72,228,000 fr. en 1931 et 55,545,000 en 1932). Les recettes provenant de l'impôt de guerre se sont élevées dans le 4^e trimestre 1932 à 11,869,000 fr. (14,123,000 fr. pendant le trimestre correspondant de 1931), elles ont donc diminué de francs 2,254,000. Pendant l'année, l'impôt de guerre a produit 22,657,000 fr., soit 4 millions 211,000 fr. de moins qu'en 1931, où il avait été de 26,868,000 fr.

Un gros sinistre près de Laufenburg

Une scierie de Sulz, près de Laufenburg, comprenant trois bâtiments assurée pour 51.000 fr., a été complètement réduite en cendres par un incendie qui a éclaté au premier étage de l'habitation principale. Comme il n'existait aucun hydrant et que le mince filet d'eau coulant dans le ruisseau voisin ne permettait pas de pomper à la main, les pompiers se trouverent dans l'impossibilité de combattre efficacement le sinistre. Ils parvinrent toutefois à mettre en lieu sûr les provisions de fourrage et les meubles grâce au fait qu'aucun vent ne soufflait et qu'il neigeait. Les dégâts subis par les installations mécaniques, notamment, s'élèvent à près de 50.000 fr. de sorte que le total des dégâts se monte à 100.000 francs, y compris les bâtiments.

Le bonus de la fête fédérale de gymnastique

Grâce aux nombreux dons et à l'affluence des visiteurs qui ont profité des conditions atmosphériques favorables pendant les deux jours de fête, la fête fédérale de gymnastique d'Aarau de 1932 boucle ses comptes par un bonus de 100.000 fr., réparti comme suit par le comité d'organisation :

25.000 fr., conformément au règlement de fête, sont versés à la société fédérale de gymnastique ; 10.000 fr. à la société de gymnastique d'Aarau-Bourgeoise, en sa qualité de société organisatrice ; 20.000 fr. pour la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, à condition que les travaux commencent avant le début de 1934, enfin, 45.000 fr. pour l'installation d'une place de jeux et de gymnastique, à Aarau également.

La population de la Chaux-de-Fonds

D'après un communiqué du bureau de la police des habitants, la ville de la Chaux-de-Fonds comptait au 31 décembre 33.658 habitants. Ce chiffre est en diminution de 821 sur la statistique de l'année précédente. On a enregistré 337 naissances, 407 décès, 482 mariages, 98 divorces, 2114 nouveaux arrivants, 3058 départs. Le total des ménages de la Chaux-de-Fonds était à fin décembre de 10.200.

L'aide à l'Autriche

Le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau de l'emprunt autrichien. Une déci-

sion de sa part n'interviendra que lorsque les questions relatives au trafic frontalier entre la Suisse et l'Autriche auront été réglées. Toutefois, dès maintenant, il paraît établi que la participation éventuelle de la Suisse à l'acte de solidarité internationale projetée, ne se fera pas comme en France et en Angleterre, sous la forme d'un emprunt garanti par l'Etat, mais par la voie d'un prêt accordé directement au gouvernement autrichien.

Un film à succès

Dans la courte période de septembre à Nouvel-an, le film officiel de la Fête fédérale de gymnastique d'Aarau 1932 a déjà été représenté 125 fois. Le succès est grand et les demandes augmentent tellement que la question de la confection d'une quatrième copie de ce document est sérieusement envisagée.

Nouveaux wagons en acier

Les C.F.F., qui introduisirent en 1930 de nouvelles voitures de deuxième classe, sont en train de mettre en service pour le trafic express interne, une première série de wagons de troisième classe. Les nouveaux wagons se caractérisent par des lignes très simples et par leur agencement moderne.

La caisse, au lieu d'être en bois, est entièrement en acier. En cas de choc, elle offrira la meilleure résistance possible. Les parois de la voiture ne porteront plus désormais que les armoires de la Suisse et, sur les côtés, les initiales agrandies S B B.-C. F. F. et la désignation de la classe. Les marchepieds ont été élargis, les porte-bagages également et l'éclairage a vu son intensité portée au double. Les W.-C. ont été munis d'installations très modernes. Enfin, la caisse du wagon repose sur des coussinets en caoutchouc.

Transports aériens

Malgré la situation difficile des échanges internationaux le bilan de la saison aérienne de 1932 en Suisse est favorable. Du 1^{er} mai au 31 octobre, 28.000 passagers payants ont été transportés sur les lignes régulières suisses contre 22.000 en 1931, soit une augmentation de 27 0/0.

Au Grand Conseil genevois

Le Conseil d'Etat genevois a décidé de proposer au Grand Conseil des modifications au Code pénal punissant les actes de violence contre la Constitution et l'ordre constitutionnel, l'organisation des troubles désorganisant les services ou établissements publics. Cette punition s'adressera à ceux qui, par leurs paroles ou par écrit, incitent à autrui à commettre de tels actes. Les chefs seront passibles d'une punition de trois à dix ans de réclusion et de la privation de leurs droits civiques pour un minimum de 3 ans et pour un maximum de 10 ans.

Les autres personnes pourront être punies d'un emprisonnement de 6 mois et 3 ans. Seront également passibles d'une peine tous ceux qui auront commis des actes préparatoires de troubles, qui auront fait de la propagande par affiches, par images ou par imprimés. Seront en outre punis de peines de police tous ceux qui se seront introduits dans une dépendance ou chantier.

Une loi spéciale interdit également tout cortège qui n'aura pas été autorisé préalablement par le département de justice et police. Elle punit d'un emprisonnement de six mois ou d'une amende ceux qui auront pris part à un attroupement au cours duquel des actes répréhensibles auront été commis. Les projets de loi présentés au corps législatif punissent tous les appels à la violence, à la désobéissance et particulièrement tous ceux qui tendent à la création d'une atmosphère révolutionnaire.

Secours immédiats aux vieillards

Dans sa séance extraordinaire, le Conseil fédéral s'est occupé de la contre-proposition à l'initiative sur l'assistance vieillesse. Il envisage la répartition suivante des recettes prélevées sur les tabacs et l'alcool : 60 0/0 seront attribués à la Caisse de l'Etat pour la durée de la crise économique, mais au plus pour cinq ans, afin de couvrir les dépenses de crise de la Confédération ; 20 0/0 seront versés au fonds d'assurance et 20 0/0 seront consacrés à l'assistance des vieillards âgés de plus de 65 ans, ainsi que des veuves et des orphelins.

Cette action de secours sera menée en collaboration avec les cantons et les œuvres d'utilité publique, les cantons prenant à leur charge un tiers de la prestation fédérale. On table pour l'année prochaine sur une recette d'environ 44 millions de francs, dont 26 millions iraient à la Caisse de l'Etat, 8 à 9 millions au fonds d'assurance et autant à l'assistance vieillesse.

Les tracts antimilitaristes d'Aarau

Dans sa réponse à la question posée par M. Schmid, d'Oberentfelden, au sujet de la distribution de feuilles volantes anti-feuille, intitulée : *L'Antimilitariste, Organe des recrues de la caserne d'Aarau*, contenait des propos injurieux à l'adresse des officiers et se répandait en accusations mensongères sur le service de l'école. Une feuille volante No. 1, distribuée peu auparavant, contenait des affirmations analogues. Le Conseil fédéral militariste sur la place d'armes d'Aarau, le Conseil fédéral déclare que la feuille volante antimilitariste était distribuée le 15 avril 1932 dans les rues d'Aarau aux recrues de l'école d'infanterie 1/4. C'est-à-dire que l'arrestation de la personne qui distribuait les feuilles et sa remise à la police ne constituent aucun acte arbitraire ou excès de militaires à l'égard de civils, et qu'au contraire cette mesure est conforme aux dispositions légales. Le droit pour la troupe de prendre des

mesures de police contre les civils découle de l'article 200 du règlement de service, qui dit que tout commandant de troupe doit prendre les mesures nécessaires pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre.

Ces derniers temps, les tracts antimilitaristes sont distribués en nombre toujours plus grand à la troupe et, sur les places d'armes de Zurich, de Lucerne et d'Aarau notamment, l'agitation hostile à l'armée prend des proportions toujours plus inquiétantes. Ces faits sont en connexion évidente avec un plan soigneusement préparé.

Confisquer les feuilles volantes ne constituait nullement une atteinte au principe de la liberté de la presse, la protection constitutionnelle n'étant pas accordée aux écrits dans le contenu est contraire à la loi.

Le Conseil fédéral n'a pas connaissance que des journaux socialistes aient été confisqués à la caserne d'Aarau et l'enquête n'a révélé aucun élément à ce sujet. Il estime que non seulement les commandants de troupe en question n'ont commis aucun excès, mais encore qu'ils ont agi strictement dans le cadre de leurs obligations.

Un attentat manqué

Un engin explosif a été trouvé sur la voie des C. F. F., près de la station de Roggwil. Il a été soumis à une analyse électro et pyrotechnique. Le résultat obtenu jusqu'ici par l'enquête technique permet d'admettre qu'il ne s'agit nullement d'une farce de jeunes gens, mais bien d'un attentat contre les C. F. F.

Le Bund apprend, au sujet de l'engin découvert sur la voie ferrée à Roggwil, que l'enquête a établie que, contrairement aux informations publiées jusqu'ici, la mèche avait brûlé jusqu'au bout, mais n'avait pas communiqué le feu à la poudre du trou de lumière. C'est pour cette raison que l'engin n'a pas fait explosion. L'enquête se poursuit.

Commission arbitrale turco-suisse

A la suite du décès de l'ex-chancelier Schober, la fonction de président de la commission arbitrale turco-suisse était à repourvoir.

La présidence de cette commission a été confiée à M. Raestad, ancien ministre des affaires étrangères de Norvège, qui a accepté cette fonction.

La Suisse est représentée à cette commission par le professeur Sauser-Hall et la Turquie par Mahmud Essad bey.

La préparation de la grande Conférence économique et mondiale
Un exposé de M. Musy

Au cours de la séance inaugurale, M. le conseiller fédéral Musy a présenté un exposé écouté avec une grande attention.

Parlant de l'étalon-or, M. Musy a déclaré :

« Il est nécessaire d'y revenir, car c'est un élément essentiel de la stabilisation monétaire, nécessaire à la sécurité des transactions commerciales et financières. Il faut, en principe, constituer un fonds commun d'assistance monétaire, autre élément de cette stabilisation. Mais ce fonds, pour rendre les services que l'on en attend, devrait être sensiblement plus élevé que ce que l'on a prévu jusqu'ici. Il faut supprimer les entraves apportées au commerce et au libre-échange de capitaux et des marchandises sans négliger les difficultés considérables qui existent et qu'il faudra surmonter. Cette démobilité ne pourra intervenir que progressivement et par voie d'accords bilatéraux ou plurilatéraux pour éviter les chocs et les à-coups trop violents.

« Il ne suffit pas de travailler à l'amélioration de la situation actuelle sur le plan international, mais chaque pays a le devoir de rechercher ce qu'il peut faire à l'intérieur de ses propres frontières, et de prendre les mesures nécessaires.

En terminant, M. Musy a montré la nécessité, pour surmonter la crise économique, du retour à la confiance.

« Il faut pour cela, a-t-il dit, maintenir partout la paix sociale, car l'action révolutionnaire est un élément d'inquiétude générale ».

Le délégué ouvrier suisse a la parole

Ala séance de vendredi après-midi de la conférence pour la semaine de 40 h., M. Schurch, délégué ouvrier suisse, après avoir pris acte de l'opinion du gouvernement suisse, présentée la veille par M. Renggli, a combattu la suggestion de ce dernier d'après laquelle des réglementations internationales devraient intervenir industrie par industrie. A propos d'une augmentation possible du prix de revient, il a émis l'avis qu'il faut envisager, le phénomène dans l'ensemble de l'évolution économique.

En réponse à l'argumentation d'un orateur qui avait demandé où l'économie trouverait les fonds nécessaires à l'augmentation générale des salaires effectivement payés à la classe ouvrière, en cas d'application de la semaine de 40 heures, Mr. Schurch a affirmé qu'il suffirait de mobiliser les capitaux énormes qui dorment. Pour M. Schurch, les causes de la crise résident surtout dans le désordre de l'économie capitaliste.

L'orateur a conclu en déclarant que la question fondamentale est de savoir si les 40 heures s'obtiendront dans l'ordre et la paix ou si, par une attitude d'aveuglement, les gouvernements et les patrons veulent acculer les ouvriers à d'autres moyens pour faire prévaloir des revendications conformes, d'ailleurs, à l'intérêt général.

Un autre son de cloche

Prenant la parole après M. Schurch à la séance de vendredi après-midi de la conférence pour la semaine de 40 heures, M. Charles Tzaut, délégué patronal suisse, a déclaré que les organisations suisses d'employeurs dont il est le délégué, s'opposent à toute nouvelle réglementation internationale tendant à une réduction de la durée du travail. Les employeurs ont la conviction que la réforme envisagée loin d'apporter un remède à la situation actuelle ne pourrait que l'aggraver. Mr. Tzaut a relevé ensuite que la Suisse ne possède ni matières premières, ni accès direct à la mer. Son équilibre économique repose donc pour une grande partie sur l'exportation, mais elle se heurte à des barrières douanières. Le déficit de notre balance commerciale atteint presque un milliard en 1932. L'industrie textile et l'horlogerie se trouvent maintenant très fortement concurrencées par des pays orientaux. Pour maintenir l'activité industrielle et combattre le chômage, il n'y a qu'un moyen : réduire les prix de revient pour être en mesure de soutenir la concurrence. La plupart de nos industries d'exportation sont obligées de transporter à l'étranger une partie très importante de leur activité. Réduire encore la durée du travail en augmentant dans la même proportion les salaires aurait pour résultat d'accroître ce mouvement d'émigration de notre industrie d'exportation et mettrait en jeu son existence même.

En terminant, M. Tzaut a montré que ce ne sont pas seulement des considérations d'ordre économique qui s'opposent à une réduction de la durée du travail telle qu'elle est envisagée, mais aussi des questions d'ordre technique.

Une réduction permanente de la durée du travail à 40 heures aurait pour résultat une augmentation de 15 à 20 0/0 du prix de revient des produits.

La suite de la discussion a été renvoyée à samedi matin.

Conférence syndicale sur la semaine de 40 heures

Le comité exécutif de la fédération syndicale a tenu avec les représentants des groupes ouvriers à la conférence du B.I.T.

pour la semaine de 40 heures, une conférence préparatoire à laquelle ont pris part les représentants de France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Suède, Danemark, Hollande, Pologne, Tchécoslovaquie, Espagne, Roumanie et Japon. Le but de cette réunion était de définir l'attitude à prendre par les représentants des ouvriers dans les débats qui se sont ouverts au sujet de la semaine de 40 heures.

La majorité s'est prononcée en faveur d'une seule convention dans laquelle on chercherait à tenir compte des différents intérêts en présence.

A l'unanimité, la réunion a décidé de demander que les employés de commerce et de bureau soient compris dans la convention ainsi que toutes les exploitations industrielles et commerciales. On cherchera également à inclure dans la convention les ouvriers agricoles.

Le débat a porté ensuite sur la question des heures supplémentaires et du mode de règlement du travail par équipes.

Une discussion assez longue a roulé sur le maintien des salaires malgré la réduction de la durée du travail qui serait la conséquence de la semaine de 40 heures.

Les représentants des ouvriers ont décidé de présenter à la conférence, au cours de la discussion générale, une résolution qui peut se résumer en ce sens que le niveau de vie actuel des ouvriers ne doit pas être diminué par la réduction des heures de travail.

Parmi nos revues suisses

Une bonne fondue

(L'Illustré de cette semaine s'adresse tout particulièrement à notre ami Moro. Nous n'avons garde, à cette occasion, de nous rappeler à son amical souvenir).

Quoi de meilleur pour cultiver l'amitié? On ne conçoit pas, en effet, que ce délectable mets de chez nous se puisse manger avec des inconnus! Ces considérations font l'objet d'un reportage photographique très vivant dans *L'Illustré* du 12 janvier. Le même numéro contient de saisissantes vues de l'incendie de *L'Atlantique* et de l'accident qui a coûté la vie au regrettable pilote Cuendet, un as et, de plus, un vétéran de l'aviation suisse.

La Fine Fleur
des Tabacs de Macédoine

IMPERATORE
c'est une KYRIAZI

18-20 P.T. 5 net
18 grosses P.T. 6 net

A. D. M.

LE RADIO

NORA

appareil de qualité et du haute précision

En vente chez **CALDERON**

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement

Suisses d'Egypte, pour un beau cadeau, adressez-vous au :

studio suisse racine
13, Rue Stamboul

PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

NESTLÉ
le doyen des
laits suisses

NESTLÉ

Préparé en Suisse suivant la formule
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger.
Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle
Zurich BALE Genève
Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000
Toute opérations de banque aux meilleures conditions.
Affiliation en Egypte : BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT
Représentant à Alexandrie : R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE
POUR la Construction
de Locomotives et de
Machines
WINTERTHUR

Moteurs Diesel
S.L.M. Winterthur
verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz
et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs
et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes
et transportables

Installation de Moteur Diesel S.L.M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs : **The Egyptian Engineering Stores**
Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ
Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt
Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.
Capital : Lstg. 3.000.000
Réserves : Lstg. 2.950.000
SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

BANQUE MISR S.A.E.
LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine
Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte
En France : BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris
Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR :

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrénage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

CREDIT LYONNAIS
CAPITAL ET RESERVES
Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS
1400 SIÈGES
AGENCES EN EGYPT
ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

Le coin du sourire

Humour anglais

Un gentleman s'aperçoit dans un bal qu'il a perdu son portefeuille, contenant 700 livres sterling. Aussitôt il monte sur une chaise et annonce :

— Mesdames, messieurs, je viens de perdre mon portefeuille. Il renferme une somme de 700 livres. J'offre 50 livres à qui me le rapportera.

Alors dans l'assistance, une voix :

— Et moi, j'offre 75 livres !

Vengeance

Le peintre L...d, qui arbore une belle calvitie, se promenait dernièrement avec un de ses amis. Celui-ci s'étonna de le voir saluer, avec ostentation, un passant d'extérieur humble et modeste.

— Qui donc saluez-tu si respectueusement que tu restes trente secondes tête nue? lui demanda-t-il.

— Il n'est pas question de respect, fit L...d. Au contraire. Ce type-là, c'est mon garçon coiffeur. Il m'a vendu, le mois dernier, une lotion pour faire repousser les cheveux, m'en promettant monts et merveilles. Alors, chaque fois que je le rencontre, je lui fais voir qu'il est un menteur !...

Ce que femme veut :

« Je parie qu'on peut traverser le Sahara dans une petite voiture » dit une jeune femme suédoise, à ses amis, à Kenya où elle est en vacances. Le pari fut accepté et Madame Dikson, l'intrépide automobiliste arriva à Alger. Elle a voyagé depuis Nairoudi dans une voiture de 10 C.V. seulement accompagnée par un jeune indigène de 15 ans.

Enfants et cinéma

L'opinion d'une revue professionnelle : « La cinématographie française » du 11 juillet 1932 :

« Menez-vous souvent vos enfants au cinéma ? Je vous avouerai sans sourcilier que, pour moi, je les y laisse aller le moins souvent possible. Je pense qu'il vaut mieux qu'ils aillent jouer au bois, même sous la pluie. D'instinct, je souffre de penser qu'ils iront s'enfermer dans l'obscurité et l'air non renouvelé d'une salle. Mais je leur laisserais volontiers cette liberté, si j'étais sûr que le spectacle qu'ils vont voir sera pour eux une récréation, mais non une distraction au vice.

« Je l'écris tout crûment.

« Le professionnel lecteur bondira sans doute à la vue de ces trois mots, mais quand une mère lui demandera, comme à moi, dans quel cinéma elle peut mener l'après-midi sa petite fille ou son petit garçon, je le défie de ne pas avoir dans le dos une soudaine impression de fraîcheur, et au front le rouge de l'embarras, car, actuellement, trop de films ne sont pas faits pour les enfants. »

L'âge de la cigarette

La question paraît intéresser le public. D'un message reçu d'un abonné lausannois, non fumeur, mais expert en histoire coloniale, la Gazette, extrait ces intéressants renseignements :

« Vous avez certainement raison en suivant la trace de la cigarette vers l'Espagne parce qu'elle est certainement née quelque part en Amérique espagnole au commencement du XVIII^e siècle et elle a fait son chemin depuis là par l'Espagne à travers l'Europe. Tous ceux qui se sont un peu occupés de l'Histoire coloniale, savent que le commerce avec les colonies espagnoles au XIII^e siècle était sévèrement réglementé par le gouvernement de Madrid et que les galions (ou vaisseaux de registre) faisaient un trajet assez régulier entre le Mexique (ou le Pérou) et les Philippines (Manille) à travers le Pacifique déjà vers 1720. Ces bateaux rapportaient souvent, de Manille en Amérique, des marchandises chinoises. Une de celles-ci, qui est très souvent mentionnée, est le papet de seda para fabrication de cigarrillos qui n'est rien d'autre que notre papier de soie à cigarettes. C'était alors le beau temps des écrivains économistes, pas seulement en France (physiocrates, etc.) en Suisse (Berne, patriotische Gesellschaft, etc.), en Allemagne et Angleterre, mais aussi en Espagne, où les Campomanes, Santa-Cruz, Florida-Blanca, Rivadeneira, etc. (surtout sous le roi Carlos III) produisaient une vaste littérature économique-politique qui est aujourd'hui complètement oubliée, même en Espagne. Beaucoup de ces écrivains traitent la question coloniale; ils parlent de ces vaisseaux et de leurs marchandises. Il paraît que ce papier de soie chinois à cigarettes a joué un rôle assez important dans le commerce naissant de ces temps sur le Pacifique. Il n'y a pas de doute que les Espagnols au Mexique et Pérou ont roulé leurs cigaretttes (dits cigarrillos) au moins cent ans avant que le fameux soldat égyptien dit «inventeur de cigarettes» fut né. La cigarette, comme beaucoup de dames, est plus âgée qu'on le pense ».

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357
Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent :
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Käufhausgasse, 2

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000

„ versé „ 500.000

Réserve ordinaire „ 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG,
TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS—ABOUTIG—BENHA—B' BEH—DEIROUT
FACHN—FAYOUM—GUIRGUEH—KAFR EL ZAYAT—MELLAOUI—TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000 000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs)
de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE
Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, établie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte :

R. OTT & Co.

3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88

Rue Emad El Dine Imm. "T"

Le Caire - B.P. 41

Sous-Agence à Port-Saïd :

DENIS N. MARKETOS

12 rue Ismail.

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL : Francs. S. 2.250.000.

OBLIGATIONS : Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF..... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS

AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS D'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT

PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones Ataba 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A 5589

Ciment
Garanti conforme aux exigences du British Standard
Portland Artificiel — spécifications du Gouvernement Egyptien —
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Benha, Beni-Mazar, Beni-Souef, Fayoum, Mansourah,
Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison,

Elle Banoun & Max Feigenbaum

Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég. : BULWARK

En Egypte

Marthe Oulié au Lycée Français

Devant une assistance nombreuse et choisie, malgré la concurrence fâcheuse du Concert d'Abonnement, qui avait lieu exactement à la même heure, Mlle Marthe Oulié donnait lundi sa deuxième conférence au Lycée Français. Elle avait convié ses auditeurs à jeter un coup d'œil sur quelques pays d'avant-garde.

Avec cette simplicité élégante qui fait le charme de sa parole, d'une voix douce et persuasive que l'émotion rend singulièrement vibrante par instant, Marthe Oulié définit d'abord ce qu'elle entend par « pays d'avant-garde » : ce sont les pays nordiques, Norvège, Danemark, Suède, et Finlande, pays longtemps à l'arrière-plan de la civilisation, et qui en «quelque vingt ans ont su s'organiser et donner des solutions admirables aux problèmes sociaux et moraux qui paralysent les grandes puissances. Ces pays d'avant-garde, ce sont des « pays de foi », qui ont réalisé une synthèse des progrès matériels et des progrès intellectuels, démolit l'esprit de caste, orationnellement supprimé l'armée, établi l'école unique, obtenu une égalité véritable, non pas en nivelant les élites, mais en élevant la masse à un « standard de vie » supérieur. Si la jeunesse norvégienne, par exemple, montre peu de goût pour les discussions académiques « préférant la Nature à la Culture en ce qu'elle a de livresque, — c'est en Norvège aussi que le goût de la musique est poussé au point que dans toute famille on serait capable de jouer des trios et des quatuors ! Et le paysan finlandais, passe les longues soirées de son interminable hiver à lire, parachevant ainsi la culture acquise au cours des 3 années d'Université Populaire gratuite qui couronnent ses études élémentaires.

Heureux pays égalitaires où le Snobisme est inconnu, où les rois peuvent mener exactement le même train de vie que leurs sujets, où règne un seul souci-mètre ce qui est vrai et beau à la portée de tous. De là, les institutions sociales, qui remplacent la bienfaisance privée (si décourageante pour ceux qui donnent, si humiliante pour ceux qui reçoivent et si inefficace surtout). De là, l'impôt progressif sur le capital qui égalise les fortunes, les assurances obligatoires qui mettent les gens à l'abri des soucis d'avenir leur permettent de ne pas se priver du confort présent. De là l'architecture de ces pays où domine le style Le Corbusier, les maisons claires avec «chambres de bains et cuisines électriques pour tous, «ces musées qui ressemblent à des clubs», ce goût du confort, de la tenue, comme en Suède, où les passants sont si bien mis et si corrects qu'il est impossible de distinguer leur milieu social à leurs vêtements. La transformation des mœurs familiales y est plus extraordinaire encore, rendue possible par une attitude saine, franche et logique à l'égard de l'amour (mais ceci, soit dit en passant, ne peut se faire que dans des pays très évolués, et dans des peuples parfaitement équilibrés, régis par des lois modernes).

Marthe Oulié remarque que les femmes jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des lois et des destins de ces pays d'avant-garde, et que c'est certainement à leur participation au pouvoir depuis 20 ans, qu'ils doivent en grande partie leurs progrès sociaux. Particulièrement en ce qui concerne leur attitude résolument pacifiste.

Norvège, Suède, Danemark, Finlande... hier encore lointaines entités géographiques pour nous, sans intérêt profond... devenus aujourd'hui, grâce à Marthe Oulié, des réalités vivantes, qui ont fait battre fraternellement nos cœurs, parce que ces pays qui naguère étaient à l'arrière-garde, ayant franchi d'un bond les étapes intermédiaires, nous sont maintenant un gage que la liberté, l'égalité et la fraternité peuvent devenir un jour enfin des réalités.

Le congrès ferroviaire au Caire

Le congrès annuel de l'Association internationale des chemins de fer au Caire vient de s'ouvrir.

Un grand nombre de questions techniques y seront discutées. Il s'agit en particulier d'examiner le problème de la protection des passages à niveau en tenant compte du développement moderne de la circulation sur route, des procédés mécaniques d'entretien et de renouvellement des voies, des relations entre le véhicule et la voie en vue de sauvegarder la sécurité aux vitesses élevées, des mesures à prendre pour augmenter le parcours kilométrique des locomotives entre deux réparations avec lavage.

Les discussions s'entendent également aux questions se rapportant à l'électrification des chemins de fer au point de vue économique, aux usines génératrices, choix du type de courant, mesures de sécurité, etc.

On parlera de la construction métallique du matériel roulant, de l'emploi des métaux et alliages légers, de l'utilisation de la soudure autogène, de la répartition du matériel à marchandises et de la rotation du matériel à marchandises.

Les discussions porteront également sur la transmission des signaux à la locomotive, la commande automatique de la marche ou de l'arrêt des trains, ainsi que sur l'important problème des transports par voie ferrée, par voie aérienne ou par automobile.

La Suisse est représentée à ce congrès par M. Humziker, directeur de la division des chemins de fer du département fédéral des postes et des chemins de fer, représentant le Conseil fédéral ; M. A. Acatos, ingénieur à la direction générale des C. F. F. à Berne ; M. E. Savary, directeur du 1er arrondissement des C. F. F., à Lausanne, et M. Huber, ingénieur à Zurich.

Un article de l'Europe

Nouvelle

Du numéro spécial de «l'Europe Nouvelle» que vient de paraître

Il n'est plus de pays qui puisse se vanter de pouvoir vivre en un superbe isolement et toutes les nations se tiennent par des fils invisibles mais aussi solides que sensibles. Ceux qui ont tendance à l'oublier sont rappelés à la réalité par de dures leçons et l'enchevêtrement d'intérêts, de tous ordres, fait de l'Europe, de l'Amérique et de l'Orient un seul monde aux expressions diverses.

L'Egypte est un de ces pays internationaux où la diversité des problèmes s'accroît de jour en jour. Sa situation géographique en a fait le carrefour des routes où s'entrecroisent toutes les races et des hommes venus de tous les coins de l'univers y ont enraciné leur vie, créant par leur activité un cosmopolitisme économique et politique, exigeant de l'Etat une attention doublée de compréhension pour en assurer le fonctionnement régulier dans l'ensemble du mouvement égyptien.

Capitulations, tribunaux mixtes, protection des Etrangers, des minorités, reconnaissance de l'Egypte comme Etat Souverain, traité à signer avec la Grande-Bretagne, tarifs douaniers, etc... sont des mots qui dans la réalité correspondent à des questions complexes se renouvelant quotidiennement et dont les répercussions sont souvent d'une envergure insoupçonnée, bien au delà de l'Egypte, jusqu'aux plus lointains pays. On l'a vu dernièrement quand un simple procès parti d'un tribunal Sommaire du Caire, s'est étendu jusqu'à mettre en jeu le principe de l'autorité des Tribunaux Mixtes, a fait l'objet de notes diplomatiques et n'a pu être liquidé que par une cour internationale d'arbitrage siégeant à Vienne.

Aujourd'hui, étant donné la présence d'Etrangers aux multiples intérêts régis par les chartres capitulaires, la solution à apporter à son avenir politique, à sa situation future dans le concert des nations, l'Egypte plus que tout autre pays a une importance mondiale caractéristique et son Chef d'Etat se doit d'être un homme d'une intelligence générale, d'une vaste culture et d'une expérience rompue à toutes les finesses diplomatiques, qualités qui sont les traits dominants de S.M. le Roi Fouad.

Aux palais royaux du Caire et d'Alexandrie, le Souverain reçoit tous les jours en audience une infinité de personnes appartenant à tous les mondes : hommes d'Etat, ministres, diplomates, financiers, savants, écrivains, chefs religieux, militaires, Egyptiens ou Etrangers, voyageurs de passage qui ont tenu à présenter leurs hommages à Sa Majesté. Dans ces entretiens, le roi touche tous les sujets, parle avec ceux qu'il reçoit des questions qui les intéressent, discute, approfondit et tous sortent du salon royal en ayant l'impression qu'ils viennent de causer avec un technicien aussi renseigné qu'eux. Mr. Emil Ludwig a la sortie de l'audience déclare en parlant du Roi Fouad : «C'est un des esprits qui construisent le monde» et le jugement de l'auteur de Napoléon et de Goethe sera confirmé par l'histoire.

En construisant l'Egypte Nouvelle, le Roi Fouad ne limite pas son idéal à en faire le premier des pays d'Orient mais un pays qui puisse collaborer utilement au progrès mondial, qui puisse jouer le rôle que le destin lui assigna en le plaçant comme un trait d'union entre l'Europe et l'Orient. C'est par l'Egypte que l'Europe transfuse à notre monde ancien la sève de la science moderne, de sa discipline intellectuelle, de sa méthode économique et c'est par l'Egypte qu'elle reçoit le courant de philosophie, de poésie et de sagesse qui donnent à la science mécanique et au travail producteur un idéal supérieur à la matière, un but moral et spirituel.

Par son Roi savant, ayant l'expérience avérée des hommes et des choses, conscient de ses responsabilités autant nationales qu'humaines, l'Egypte en formation a déjà tracé son chemin à travers la vie internationale. Sur l'initiative du Souverain, des Sociétés de Géographie, Entomologie, Economie Politique, Législation se sont développées au point de rallier à elles tous les savants étrangers utilisant leurs travaux et s'y associant; toutes les archives sont ouvertes, leurs documents étudiés et publiés offrant aux Historiens de tous les pays une mine inépuisable ; un institut de papyrologie ravira au monde antique ses derniers secrets; l'institut du Désert permettra aux hardis explorateurs de pénétrer le mystère des sables et des contrées encore inconnues; une université dans laquelle enseignent aux côtés d'éminents professeurs égyptiens des maîtres des Facultés de Paris, Londres, Rome, a réalisé une formule de collaboration originale entre la science et la pensée de deux mondes, associées à la création d'une unique force éducatrice et universelle. Tout ceci est l'œuvre personnelle du Roi Fouad, œuvre sur laquelle il veille tous les jours, œuvre qui a permis à l'auteur d'Abraham Lincoln d'associer le Roi Fouad à cette lignée des grands hommes qui construisent les temps futurs.

E. Gallad.

Exigez tous la

BIÈRE BECK

LA BOISSON IDEALE DES PAYS TROPICAUX

Brillant succès universitaire

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que S.E. Hafez Pacha Hassan, Ministre de l'Agriculture, vient de recevoir un télégramme de Suisse lui annonçant que son fils Yehia Hafez qui faisait à Zurich ses études d'ingénieurs, a passé avec succès ses derniers examens et a obtenu le Diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Zurich.

Toutes nos félicitations pour ce beau succès, avec nos vœux du plus brillant avenir pour le jeune et distingué ingénieur

Le port d'Alexandrie doit-il être agrandi ?

Suivant l'avis d'un expert anglais, écrit « Al Ahram », le port d'Alexandrie n'a pas besoin d'être agrandi à l'heure actuelle et sa superficie est plus grande que celle du port de Marseille bien que la navigation soit plus dense dans le port français. Les quais de notre port permettent l'accostage de 80 bateaux tandis que, actuellement, la moyenne est de 25 à 30 navires.

L'expert attire toutefois l'attention sur la position des quais de charbon et sur la nécessité de les transférer ailleurs afin de soustraire les bateaux ancrés dans cette partie du port à la poussière noire soulevée par le vent.

En ce qui concerne les plaintes des compagnies de pétrole, l'expert dit que celles-ci peuvent se servir de tuyaux pour décharger leur marchandise dans les réservoirs ou dans d'autres endroits et qu'il n'est pas nécessaire d'élargir le port.

La liquidation de la Banque d'Orient

Nous avons rapporté que la liquidation de la Banque d'Orient a été décidée à la dernière Assemblée Générale tenue à Athènes et que la Banque Nationale de Grèce a garanti aux actionnaires une somme minimum de 150 drachmes sur le compte de la liquidation.

Il semblait au début que les actionnaires établis à l'étranger seraient payés dans leurs pays mais la banque les a informés que les sommes qui leur sont dues seront déposées en Grèce en attendant la levée de l'interdiction de l'exportation des capitaux.

Il nous revient que le ministère des Finances a demandé à celui des Affaires Etrangères d'ouvrir des négociations avec le Gouvernement hellénique pour sauvegarder les intérêts des actionnaires d'Egypte d'autant plus que la Banque continue à faire fructifier ses capitaux en Egypte.

Un thé à la «Semaine Egyptienne»

La Semaine Egyptienne a reçu la semaine passée, Mlle Marthe Oulié et M. Jean Couvreur du Petit Journal.

La réception se déroula dans une atmosphère de simplicité cordiale, et les assistants firent honneur à un excellent buffet apprécié avec goût.

Parmi la brillante assistance on a remarqué M. D. Sofianos, consul général de Grèce, et un grand nombre de professeurs, écrivains, de journalistes et d'hommes de lettres.

The Upper Egypt Hotels Coy.

ASSOUAN

Cataract Hotel. — Savoy Hotel
Grand Hôtel Assouan.

LUXOR

Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel
Karnak Hotel

Voyage en Haute-Egypte

« On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leur sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte :

« Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le Winter Palace et Luxor Hôtel à Luxor et le Cataract Hôtel et Grand Hôtel, à Assouan, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, aller et retour (Alexandrie-Assouan), Wagons-lits et repas au Wagon-restaurant, séjour à l'hôtel.

« Les billets pour voyage en 2ème classe sont encore meilleur marché.

« Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les Agences de voyages.

« Tous les hôtels de la Upper Egypt Hotel Co. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A.R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel «Mar gnau» à Sils (Engadine) et qui se ferait le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignement. »

Un bon conseil

Je suis la meilleure amie...

de Madame Borolan. Je m'appelle la CRÈME BOROLAN. A la plage, comme à la table de toilette, je suis indispensable, car dans n'importe quelle irritation de la peau, causée par le soleil, le vent ou la poussière, je suis infailible. Contre la transpiration excessive de la peau, je recommande ma soeur, la POUDRE SUISSE. Elle prévient et guérit : démangeaisons, boutons, irritations, etc. Elle est la meilleure poudre pour la santé de la peau.

Adresse principale WEISER'S PHARMACY, ainsi que dans toute droguerie et pharmacie en Egypte.

ASSUREZ-VOUS
AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE
ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556. B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.



**Demandez
des
OFFRES**

à Siemens Orient S.A.

LE CAIRE : B.P. 654, 10, Rue Nubar Pacha
ALEXANDRIE : B.P. 1542, 14, Rue Stamboul

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
AUTOMATIQUES
APPAREILS DE MESURE
A DISTANCE
INSTRUMENTS DE MESURE
MONTRES ÉLECTRIQUES

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**
Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 - LE CAIRE

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.
Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.
Machines et Appareils Électriques, Turbines à Vapeur,
Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques.
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

Mosseri, Curiel & Co

ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.

LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazi.

AGENTS DES MAISONS :

MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough

INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres

et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne

Heio

Confitures
Demibouig

E. LINDI
AGENT GÉNÉRAL

Le CAIRE, 3, Rue Manchaet el Kataba. - Téléph. 54133

ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pacha. - Téléph. 34-39.

Les Suisses en Palestine



La renaissance de l'hébreu

Jérusalem, 11 janvier.

Les Juifs de Palestine ont commémoré, ces derniers jours, avec un compréhensible orgueil de race, le dixième anniversaire de la mort de Mr. Eléazar Ben-Yehuda, l'indomptable pionnier qui fut à la tête du grand mouvement pour la renaissance de la langue des Prophètes parmi ses coreligionnaires.

A partir de l'Exil de Babylone, l'hébreu était, en effet, mort presque entièrement. Remis en honneur, en partie, au temps des Macabéens, il retomba ensuite dans l'oubli général après la destruction de Jérusalem par Titus, en devenant tout simplement la langue sacrée des synagogues ou bien servant comme moyen de communication académique entre un petit monde de savants, comme il en fut du latin au cours des derniers temps de l'âge moderne. Mais, il y a une cinquantaine d'années, arrivait en Palestine un jeune homme, le cœur rempli de rêves et d'audace. C'était Eléazar Ben-Yehuda. Il s'était proposé de ressusciter l'hébreu et de le rendre à nouveau la langue vivante de son peuple. Et il y réussit. Mais combien de souffrances et de persécutions il dut endurer avant d'atteindre son but !

Les 50.000 Juifs qui vivaient en Palestine lors de son arrivée à Jérusalem, le traitèrent tout de suite en blasphémateur. Sa prétention de transporter dans les rues la langue de la Bible, en l'obligeant à servir à des usages profanes, parut à leurs yeux un sacrilège attentat. Et les malédictions commencèrent à tomber sur sa tête. Aux anathèmes des fidèles suivirent bientôt les excommunications des Rabbins. Ces condamnations officielles de la part des Synagogues lui valurent, entre autre, la douleur de se voir abandonné de tous ses concitoyens quand la mort frappa à sa maison et lui enleva ses enfants et sa femme. Personne n'osa lui rendre le moindre service pour les funérailles de ses bien-aimés, car on craignait, en l'aidant, de s'attirer la vengeance de Dieu.

Sans se décourager sous le poids de tant d'hostilité, il continua sa lutte, en publiant des journaux en hébreu et en s'entourant d'un premier groupement de disciples. Puis, l'arrivée en Palestine des Sionistes qui venaient des milieux les plus différents d'Europe et d'Amérique et qui étaient bien loin du fanatisme religieux des Juifs indigènes de Terre sainte, lui facilita de beaucoup la mission qu'il avait donnée lui-même à sa vie.

La langue de David fut introduite dans toutes les écoles israélites de Palestine. On s'habitua à la parler partout: à la maison ainsi que dans le commerce, dans les cafés ainsi que dans les réunions publiques. La bataille était désormais gagnée en principe. L'hébreu était redevenu une langue vivante comme au temps des Rois d'Israël.

Alors Eléazar Ben-Yehuda consacra toute son activité à actualiser l'idiome des Prophètes. Il fallait y ajouter bien des vocables pour la rendre capable d'exprimer les idées et les inventions survenues après l'Ancien Testament. Ce fut un travail accablant. Les résultats en furent une œuvre colossale avec le titre: «Thésaurus totius hebraicitatis et veteris et recentioris», dont les cinq premiers volumes furent publiés avant sa mort. Les cinq derniers ont été aussi presque achevés par lui-même et il ne manque pas grande chose pour les éditer dans peu de temps, comme ouvrages posthumes, avec son nom.

Ceux qui visitent aujourd'hui la Palestine peuvent constater aisément le succès triomphal de l'obstination d'Eléazar Ben-Yehuda. L'hébreu est redevenu, en effet, la langue du nouvel Etat Juif. Les Sionistes qui campent autour des collines de Judas ou le long de la Vallée d'Esdréon n'usent presque plus que l'idiome des Prophètes. Des milliers et des milliers d'enfants à Jérusalem comme à Tel-Aviv, et à Caïffa comme à Tibériade, ne commencent plus leurs études élémentaires que par l'alphabet du Talmud.

L'hébreu n'est plus la langue de la Synagogue, connue seulement par les Rabbins. C'est l'idiome de la nouvelle patrie qui, renait en Terre sainte et on ne fait plus de distinction, dans son usage, entre ce qui est sacré et ce qui est profane. Même la Puissance Mandataire l'a reconnue comme une des trois langues officielles de la Palestine, avec l'arabe et l'anglais.

On comprend, donc, aisément avec quelle fierté les Juifs regardent aujourd'hui à la mémoire de Ben-Yehuda. A leurs yeux, il apparaît comme un Prophète moderne qui a su donner la vie à un mort, en le mettant à nouveau au service de son peuple après 2000 ans de silence dans le tombeau.

Dr. A. Mombelli.

Beï uns

In der kürzlich wiedereröffneten Seidenstoff-Fabrik «Delfiner» in Tel-Aviv, wurden zwei Schweizer Fachleute, die Herren August Hüni, Oberfarber, und Ernst Roth, Oberweber, welche schon vor Jahren dort tätig waren, eigens aus der

Schweiz herberufen. Sie haben ihre Posten bereits angetreten.

Vor einige Wochen fand in Jerusalem die offizielle Einweihung der «Pension Rosemary» statt, welche unter der Leitung unserer Landsmannin, Fräulein Anna Dinkel und ihren beiden Brüdern steht. Es waren zu dem recht angenehmen Abend einige Schweizerfamilien eingeladen und die Stimmung unter ihnen war eine recht heitere bis in die späte Nacht hinein. Wir wünschen Fräulein Dinkel recht guten Erfolg und hoffen, bald wieder einen so netten Abend in ihrer Pension zu erleben.

Herr Dr. S. Hurwitz, ein in Zürich bekannter Zahnarzt, besuchte unser Land letzten Monat, da er die Möglichkeit studieren wollte, in Palestina eine eigene zahnärztliche Praxis zu gründen. Wir kennen seinen definitiven Entschluss noch nicht.

La route du Caire à Jérusalem

On sait pour l'avoir lu ici, que deux sociétés, l'une étrangère et l'autre égyptienne, ont demandé au gouvernement égyptien la concession de la mise en exploitation d'un service de transport automobile entre le Caire et Jérusalem; les deux sociétés s'engageant à verser au gouvernement une devance déterminée pour chaque voyageur ou chaque tonne de marchandises transportées entre les deux pays, afin de compenser les pertes que les chemins de fer égyptiens pourraient essayer de ce chef.

Le projet de ce service de transport automobile a été étudié par les services compétents et soumis au Conseil des Ministres.

Mais des difficultés se sont dressées, qui ont fait ajourner une décision à ce sujet.

En effet, l'Administration des Districts des Frontières a fait ressortir que la réalisation de ce projet se heurterait à de grosses difficultés qui ne pourraient être surmontées qu'à la condition d'engager de très grosses dépenses. C'est que la route entre l'Egypte et la Palestine, à travers le Sinai est constituée par des pistes désertiques qui seraient incapables de supporter le poids des automobiles de transport. D'ailleurs ces pistes ont été établies à des fins militaires et ne sauraient être affectées à d'autres buts.

L'Administration des Districts des Frontières a exprimé l'espoir que le gouvernement ne prenne pas une décision à ce sujet avant d'avoir pris son avis, car elle estime qu'elle est responsable de la tranquillité et de la sécurité dans ces régions et par suite, elle sera responsable aussi de la sécurité des voyageurs et des marchandises.

Par suite, le Président du Conseil a renvoyé le projet au ministère des Communications pour en discuter les détails avec l'Administration des Districts des Frontières.

Une ligne ferrée Entre l'Egypte et la Palestine

Le ministère des Communications étudie un projet tendant à créer une ligne ferrée qui relierait la ville de Port-Fouad à la station de Romana, sur la frontière palestinienne, afin de faire de la première ville un port... de la Palestine.

Nous ne savons pas si la Palestine — qui possède déjà les ports de Caïffa, de Jaffa et de Gaza — a réellement besoin d'un port « égyptien » pour y diriger son commerce; mais il nous semble peu probable qu'elle encourage un tel projet dont la réalisation affecterait le développement de ses propres ports.

Aussi, devons-nous accueillir, avec une grande réserve tout ce que l'on avance à ce sujet. D'autant plus qu'il existe déjà une ligne ferrée reliant Kantara à la frontière palestinienne et que si l'on veut assurer le développement de Port Fouad, on n'a qu'à y transférer la gare de cette dernière ligne, ainsi qu'on l'avait suggéré il y a quelques années. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'administration des chemins de fer égyptiens a déjà procédé à la construction de deux lignes ferrées — Suez-Kassir et Suez-Caire — qu'elle a dû abandonner quelque temps après et qu'on lui a demandé, à diverses reprises, de racheter la ligne de Kantara pour faire cesser un état de choses incompatible avec la souveraineté de l'Egypte.

Cette ligne Kantara-El Ariehe a d'ailleurs une curieuse histoire. Elle avait été

construite, pendant la guerre, avec du matériel égyptien et par des ouvriers égyptiens, sous le contrôle des autorités militaires britanniques. Bien que se trouvant en territoire égyptien, cette ligne continue d'être exploitée par le gouvernement palestinien pour le compte du ministère de la guerre britannique. En 1923, celui-ci offrit au gouvernement égyptien de lui rendre cette ligne. Mais comme il en réclamait un prix très élevé, l'accord ne fut pas possible.

Plus tard, en 1928, la même proposition fut faite, mais elle se heurta au même refus de sorte que ce tronçon ferré, reliant Kantara à la frontière palestinienne et construit sur le sol égyptien, continue d'être exploité par un gouvernement étranger, ce qui n'a de pareil dans aucun pays du monde.

Nous avons eu souvent, l'occasion d'attirer l'attention des autorités égyptiennes sur l'incompatibilité de cette exploitation avec les principes de souveraineté dont elles se prévalent parfois pour résoudre, plus ou moins avantageusement, des problèmes moins intéressants; mais elles ont toujours refusé de résoudre cette question pour des raisons d'ordre financier. Et maintenant qu'elles ont décidé de créer une nouvelle ligne ferrée, quasi parallèle à l'autre, n'estiment-elles pas opportun de reprendre d'abord le tronçon exploité par le gouvernement britannique et, s'il y a lieu, d'en transférer le terminus à Port Fouad ?

C'est là, du reste, l'unique moyen de prévenir les complications qui pourraient surgir à l'avenir, au cas où la nouvelle ligne affecterait l'exploitation de celle de Kantara, ce qui porterait le gouvernement anglais à demander à l'Egypte ou de l'indemniser pour le préjudice qu'il aurait subi du fait de la création de la ligne Port Fouad-Romana ou d'acheter la ligne de Kantara. Et, dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le Trésor égyptien qui devrait supporter les pertes résultant de cette opération.

La ville de Port-Fouad est certainement appelée à devenir une gare centrale entre la Palestine et l'Egypte, surtout si l'on parvient à construire un pont sur le Canal pour permettre aux trains de poursuivre leur marche jusqu'à Port-Saïd et l'intérieur du pays. Toutefois, il serait préférable de commencer par l'acquisition de la ligne actuelle et par le transfert de sa gare principale à Port Fouad, afin de procéder à une expérience de quelques années. Si celle-ci donne des résultats satisfaisants, on pourra alors entreprendre de nouveaux projets d'une plus grande envergure. Sinon, l'expérience n'aura pas été trop coûteuse. (La Réforme) D. Ralph.

Un deuil à Beyrouth

Mardi, le 10 janvier, la Colonie Suisse de Beyrouth a rendu les derniers honneurs à l'un de ses jeunes membres, M. Guido Bickel, emporté par une fièvre typhoïde, aggravée d'une pneumonie.

Arrivé en Syrie, sauf erreur en 1928, M. Bickel a été depuis ce temps-là attaché au personnel de la Maison Suisse bien connue Weber et Cie. Ce deuil a d'autant plus ému nos compatriotes que M. Bickel était justement venu à Beyrouth pour occuper la place laissée vacante par un jeune homme décédé lui-même de la même maladie.

La levée du corps s'est faite à l'Hôpital St-Charles de Borromée, puis le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière évangélique où ont eu lieu les funérailles. La touchante allocution que le pasteur de la paroisse allemande a prononcée devant la fosse a vivement impressionné l'assistance.

Nous présentons à la Maison Weber et Cie et à tous les amis du défunt l'expression de notre profonde sympathie.

Comme la fièvre typhoïde existe à l'état endémique dans ces contrées, on ne saurait trop recommander à nos compatriotes, aux jeunes tout particulièrement de prendre les précautions nécessaires pour éviter cette terrible maladie qui, si elle n'est pas mortelle, laisse fréquemment chez le sujet des traces fâcheuses pour la vie. Pourquoi hésiter devant l'inoculation ? Si on ne réussit pas à s'immuniser d'une façon absolue, on parvient sûrement à diminuer les risques et surtout la gravité de la maladie. L. E.

Hyménée

Nous apprenons le mariage célébré à l'Eglise protestante de Beyrouth le 5 janvier 1933 de notre concitoyen

Monsieur MAURICE VILLEMIN et de Mlle MARIANNE KORITSCHNER

Nous présentons aux jeunes époux nos vœux de bonheur les plus sincères et les plus amicaux.

ROBERTS, HUGHES & Co.

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Agents généraux pour l'Egypte de la Maison universellement connue :

Mappin & Webb Ltd. de Londres

exposent actuellement un riche assortiment d'orfèvrerie en argent et métal argenté

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme d'Assurances et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,92

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS: Individuelles, Collectives Ouvriers, Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles, Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRF Midan Suarès, 3. Agence Principale à ALEXANDRIE Passage Chérif, No. 8a B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba B.P. 298 - Téléphone 25-36

DIMITRINO & Co

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

KING DAVID HOTEL JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder Le Meilleur Récepteur PHILIPS Vous demandez « de bonnes marchandises » pour votre « bon argent » Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS a « Superinductance » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie ...

- SELECTIVITÉ ...
- INTENSITÉ ...
- PURETÉ SONORE ...
- QUALITÉ INÉGALÉE ...
- MANIEMENT SIMPLE
- Economie Incroyable

Supper-Inductance

« Aux délices »

29, Boulevard Ramleh. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES VRAIS CONNAISSEURS

Préservez votre santé en buvant



Les Eaux Gazoues N. SPATHIS

la boisson saine et rafraichissante par excellence

CHALONS

la Maison de Qualité

20, Rue Chérif Pacha

VISITEZ SES NOUVEAUX MAGASINS

Vous y trouverez toujours les nouveautés les plus en vogue.

Salonica Cigarettes Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

Les Cigarettes Fumées par l'Élite

Agent Suisse: A. Dürr & Cie. z. Trülke

Zurich

DANS
NOS COLONIES
SUISSES
D'ALEXANDRIE
ET DU CAIRE



A ALEXANDRIE

SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

Conférence Marthe Oulié

dans la Grande Salle de la Société Suisse d'Alexandrie à Chatby
5, Rue Ambroise Ralli

Mardi, 24 janvier, à 9 h. 30, organisée par le Cercle Suisse avec le concours de l'Union des Clubs d'Aviron d'Alexandrie.

Conférence de Mlle MARTHE OULIÉ
Docteur ès lettres de l'Université de Paris.

Quand j'étais matelot....

Mlle Marthe Oulié est la seule femme au monde, décorée de l'Ordre du Mérite maritime. Ses croisières, dont celles de la «Perlette» sont célèbres à juste titre et sa causerie vivante, allègre et dénuée de tout pédantisme, sera une joie pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la mer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La Société Suisse d'Alexandrie se réunira en Assemblée Générale le Mardi 31 janvier 1933, à 9.15 p.m., au Cercle Suisse à Chatby.

Ordre du jour :

Lecture du Procès-Verbal.
Admission de Monsieur le Dr. Eric Zimmerli, présenté par MM. Reinhart & C. L. Burckhardt.
Démissions de Mlle S. Rein, de Monsieur A. Muller et de Monsieur le Pasteur S. Mojon.
Vente aux enchères des journaux.
Divers.
P.S. — Le Comité espère que bon nombre de membres viendront à cette Assemblée afin de rendre plus intéressante la vente aux enchères des journaux.

Le Comité.

TENNIS

Il est porté à la connaissance des joueurs de tennis qu'ils peuvent se procurer dès maintenant des carnets pour 1933, au prix de P.T. 160, soit auprès du Tennis Steward, soit auprès d'Ibrahim.

Il est en outre rappelé aux jeunes ainsi qu'aux dames et aux demoiselles que des carnets spéciaux ont été émis à leur intention au prix de P.T. 80.
Le Tennis Steward.

SOIRÉE FAMILIALE

Nous avons le plaisir d'informer les membres de la Société Suisse d'Alexandrie que nous avons organisé pour le Samedi 28 janvier, dès 9.30 p.m.

UNE SOIRÉE DANSANTE



à laquelle ils sont tous cordialement invités.

Le Comité.

P.S. — Les frais seront répartis entre les participants qui sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur quote-part, soit P.T. 5, en retirant leur carte de contrôle.

JULÉS & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier,
Huîtres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales,
Articles de Ménage.

Demandez au Caire

le KISCROQ

P. T. 1

Nouveauté GROPPPI

AU CAIRE

Eglise Evangélique du Caire

(Langue Française)

Dimanche 22 Janvier, 10 h. 30 Ecole
du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication, — Mr. Rilliet.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

BAL MASQUÉ.

Le grand bal masqué aura lieu dans la seconde quinzaine de février. Que chacun fasse dès aujourd'hui une abondante provision de gaieté pour cette fête qui est toujours le grand event de la saison. Que ce soit le triomphe de la fantaisie, de l'humour, du goût, de la grâce et de l'élégance.

Soirée Musicale au Cercle Suisse du Caire

Le Comité du Cercle a le plaisir d'annoncer qu'il a réussi à organiser une Soirée Musicale pour le 28 janvier 1933 à 9 heures précises, grâce au bienveillant concours de Mme F. Salib, Pianiste — Mme L. Kiwen-Banggerter, Soprano — Mme. Lehine-Feldmann, Piano, et de M. Ad. Menasztes, Violoniste, Professeur au Conservatoire de Musique (J. Berggrün).

PROGRAMME

1. Albeniz — Sevilla. Mme F. Salib, pianiste.
 2. Liszt — La Leggerezza. Mme F. Salib, Pianiste.
 3. Francoeur-Kreisler — Chanson Louis XIII et Pavane. M. Prof. Ad. Menasztes, violon.
 4. Sarasate — Romance Andalouse. M. Prof. Ad. Menasztes, violon. Mme Salib, au piano.
 5. Puccini — Bohème « Mi chiamano Mimi » Mme Kiwen-Banggerter.
 6. Massenet — Le Cid « Pleurez mes yeux ». Mme L. Kiwen-Banggerter. Mme Lehine-Feldmann au piano.
 7. Martini — Andantino. M. Prof. Ad. Menasztes, violon.
 8. Brahms — Valse. M. Prof. Ad. Menasztes, violon.
 9. Tartini — Variations sur un thème de Corelli. M. Prof. Ad. Menasztes, violon. Mme Salib, au piano.
 10. Moussorgsky — Hopak. Mme L. Kiwen-Banggerter.
 11. Verdi — Un ballo in Maschera. Mme L. Kiwen-Banggerter. Mme Lehine-Feldmann, au piano.
 12. Paganini — Liszt. — La Campanella. Mme Salib.
 13. Fr. Schubert — Impromptu. Mme Salib.
- Piano de Concert «Pleyel» prêté gracieusement par la Maison Papasian.
Vu l'importance du programme on est prié de venir de bonne heure.
Entrée gratuite pour les membres du Cercle.
P.T. 10. — pour les non-membres.

Après le Concert — Sauterie habituelle.

Petites Annonces

Demandes d'emplois sont gratuites
Offres d'emplois 2,5
Divers (occasions, locations etc.) 2,5
Par 4 insertions : 10 0/0
Changements d'adresses P.T. 5
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

Hyménées

Le 14 décembre 1932 a été célébré le mariage de
Mr. ANDRE de CORSWANT (Neuchâtel) professeur à l'Ecole de Commerce de Mansourah et de
Mlle MARCELLE HIRSCH (La Chaux-de-Fonds).
Nos félicitations et nos vœux.

Nous apprenons le mariage célébré le 14 janvier 1933 du
Dr. C. ZIMMERLE (Lucerne) et de Mlle MARGARETH BOERLIN (Bâle)
Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Entre Nous.

A propos d'une lettre pénible...

Le Journal suisse d'Egypte et du Proche-Orient est un organe de liaison et de rapprochement. Les sentiments que nous tenons à développer sont ceux qui nous unissent et non ceux qui nous séparent. Nous ne le savons que trop : « dans nos Communautés, le loup et l'agneau viennent en tout temps, côte à côte, s'abreuver à la même source ».

Mais nous savons aussi, que: d'idéal de la colonie, dont le foyer générateur se trouve là-bas, bien loin, au bord des lacs ou sur le flanc des montagnes, n'est pas effleuré et toujours vient la réaction où les bons esprits l'emportent ».

L'ambition de notre journal est justement de donner à cet idéal son sens le plus large et le plus élevé.

Nous avons donc longuement hésité à publier la lettre ci-jointe. Si nous nous y décidions après nous être permis de la débarrasser de toutes les gentillesses qui la dépareraient, la rendant inutilement méchante, sans rien ajouter à la valeur de sa réclamation, c'est que c'est la troisième fois que pareille doléance nous parvient.

La tâche de nos Comités, tant au Caire qu'à Alexandrie, est difficile. Chacun se plaît à le reconnaître. Nous savons mieux que personne au Journal Suisse le dévouement dont ne cessent de faire preuve ceux à qui incombent le redoutable honneur d'avoir à diriger les destinées de nos Cercles respectifs.

Comme nous avons cherché à leur exprimer de notre mieux nos sentiments de gratitude et d'entière sympathie, nous nous permettons d'attirer l'attention de nos dirigeants et des membres de nos Cercles, sur l'épineux problème de l'accueil fait dans nos divers groupements, à de nouveaux venus.

Reconnaissons franchement que ces derniers ne sont pas toujours accueillis avec une sympathie excessive ou tout au moins que si cette sympathie existe, elle prend le plus souvent, une forme singulièrement contrainte et réfrigérante. Nous ne sommes pas démonstratifs et nous nous défions volontiers de toute figure nouvelle.

Il y a là une attitude d'esprit qui peut avoir des conséquences fâcheuses. Plusieurs nouveaux venus, reçus sans enthousiasme, ont quitté un milieu jugé inhospitalier en jurant bien de n'y plus jamais remordre les pieds.

Que ces nouveaux aient manqué de constance, soit, que le cas signalé dans la lettre qui nous est adressée ne puisse être généralisé sans injustice — et fort heureusement! — il n'en demeure pas moins, que nous devons, les uns et les autres, faire effort pour mettre à l'aise les nouveaux venus qui se hasardent dans nos Cercles et à ne pas décourager une sympathie et une confiance qui ne demandent qu'à s'épanouir. F.

« En lecteur assidu de votre Bulletin, permettez-moi d'abord de vous présenter, à part mes félicitations sincères pour l'extension grandissante de votre Journal, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 1933.

Je suis déjà depuis 7 ans au Caire, et dès le premier jour, je fus un lecteur assidu de votre Bulletin.

J'ai appris à l'aimer, car lorsqu'on est seul, loin du pays, et lorsque les moyens ne vous permettent pas, en 7 ans, d'aller revoir nos belles montagnes, au moins on a la satisfaction de trouver dans votre Journal, l'écho lointain de tout ce qui se passe dans la mère-patrie.

Je suis venu il y a 7 ans au Caire, «sur le pavé», avec beaucoup d'illusions et quelques maigres économies ramassées en Suisse, dans mes places, après avoir terminé mon apprentissage commercial. Je n'ai aucune fausse honte de dire que j'ai commencé à travailler au Caire à raison de L.E. 4 par mois. A ce moment, j'ai appris à manger du foul et du pain arabe; ensuite, peu à peu, à force de persévérance, de ténacité et d'application zélée dans mon travail, j'ai fait, ô très lentement et très modestement, mon chemin!

Je ne suis pas membre du Cercle au Caire.

Ayant une vieille maman, en Suisse, à soutenir, je ne puis ou ne veux me permettre de payer P.T. 240 par an. Je ne fréquente pas non plus le Cercle en profiter et l'on ne m'y voit qu'une ou deux fois par an.

Le Mercredi, 4 Janvier, je m'y suis rendu à 5 h. de l'après-midi, sachant que j'y rencontrerai mon ancien directeur, un des membres honoraires du Cercle) auquel je voulais présenter mes respects et mes vœux pour la nouvelle année. Par malchance, je ne l'y ai pas vu.

A peine étais-je installé depuis une demi-heure à lire la «Neue Zürcher Zeitung» qu'un monsieur à l'air bouffi et paysan s'approche de moi.

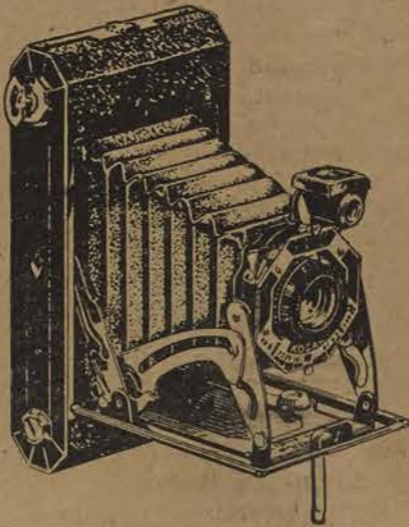
« Que faites-vous ici ? »
« Vous voyez, je lis le journal. »
« Etes-vous membre ? »
« Non, toutefois je suis Suisse »
« Ah! je regrette, vous ne pouvez pas rester ici ! »

« Que voulez-vous, nous avons des frais de lumière, femme de ménage, etc. Seuls les membres peuvent fréquenter ce cercle privé ».

Je me suis levé, je suis parti et ce brave concitoyen eut l'amabilité pour être tout à fait sûr de son exploit patriotique de m'accompagner jusqu'à la porte du Cercle. Je ne regrette pas de m'être contenté, ayant appris depuis lors que ce personnage ayant une fonction officielle au Cercle.

Cependant de tels procédés envers des compatriotes, justifient-ils la réclamation du Cercle se prévalant constamment ? Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en Chef, l'assurance de ma considération très distinguée. Un Zurichois.

Oh! je voudrais tellement avoir un Kodak !



KODAK SIX-20
P.T. 275

Ce modèle est non seulement la création la plus moderne au point de vue construction et précision, mais aussi, avec ses belles lignes rehaussées de nickel et d'émail noir, une vraie pièce d'art d'une élégance et d'une beauté parfaites.

Papa Noël! donne moi un Kodak... ce serait mon plus beau cadeau.

Que de fois, dans mes excursions, pendant les vacances et même à la maison j'aurais eu l'occasion de prendre de belles photos.

Et puis, un Kodak est facile à manier, je suis certain de réussir des photos aussi jolies que celles qui ont gagné les concours et je les conserverai toujours dans un grand album.

“ KODAK ”

L'Année 1932 en Europe

(Suite)

Au début de chaque année, Monsieur le Professeur Edmond Rossier, l'historien et journaliste suisse dont l'opinion a le plus d'autorité depuis la mort d'Albert Bonnard, non seulement en Suisse, mais à l'étranger, résume à l'intention des lecteurs de la Gazette de Lausanne, la vie en Europe au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il sait avec une sagacité et une sûreté de jugement qui forcent l'admiration, analyser les événements et donner aux faits leur pleine signification. Nos lecteurs auront intérêt et profit à lire attentivement ce résumé impartial de l'année lourde d'inquiétudes et de menaces que fut 1932.

(Voir notre numéro précédent)

L'Europe centrale et orientale

L'Allemagne, depuis longtemps, est entourée, choyée ; ce qui est très naturel vu que c'est d'elle plus que de toute autre puissance que dépend la paix ou la guerre en Europe : situation que nul n'aurait prévue voici dix ans, mais qu'on lui a laissé prétendre.

Pourtant elle est loin d'être heureuse. La misère la tourmente, le chômage a pris chez elle des proportions effrayantes, l'espoir du relèvement s'obscurcit dans la brume. C'est sur les réalités désastreuses, sur les désirs inassouvis, sur les perspectives évoquées que s'est fondée l'extraordinaire popularité du sieur Hitler qui a réussi à former de ses partisans le plus fort groupe du Reichstag et à lutter de prestige avec le maréchal Hindenburg pour la présidence du Reich.

La disgrâce du chancelier Brüning reste entourée d'obscurité. Cet homme d'Etat avait, dans des circonstances difficiles, déployé des remarquables qualités. On dit qu'il a été victime d'une camarilla militaire dont l'influence agit puissamment sur le maréchal Hindenburg. Son successeur, M. von Papen, était l'homme de confiance du président ; il a gouverné à coups de décrets-lois, pris en main, comme haut-commissaire, la direction de la Prusse, prononcé à deux reprises la dissolution du Reichstag. Il a élaboré un plan complet de réorganisation intérieure, insistant sur l'amélioration morale et religieuse comme condition du relèvement économique et social ; il a aussi, par la netteté et la raideur de sa politique, obtenu de remarquables succès au dehors. Avec cela il a réussi à réunir à peu près tous les partis contre lui ; il s'est trouvé en fin de compte complètement isolé. Le général von Schleicher, l'actuel chancelier, est plus souple ; tout étant l'homme de l'armée que ravit la fierté de ses propos, il a su se faire des partisans dans tous les groupes, il a même fait des avances aux syndicats ouvriers. Aussi le Reichstag lui a-t-il accordé quelques semaines de sursis jusqu'au mois de janvier. Lui aussi il faut, pour le juger, attendre de le voir au travail.

Cependant les jeunesse sportives ont été organisées en une seule formation, à caractère militaire, sous les ordres d'un général, les Casques d'acier ont défilé à Berlin en une imposante manifestation, les journaux expriment de pressants désirs ; et la plupart des gens de bien estiment que, pour assurer la paix en Europe, il faut ne contrecarrer l'Allemagne en rien.

Les hommes qui dirigent le Reich ont souvent dénoncé le bolchévisme comme l'ennemi dont il faut se garder et il est

certain qu'une propagande habile a profondément pénétré le pays. Ce qui n'empêche pas qu'entre les deux républiques, puisqu'elles portent officiellement ce nom, les rapports commerciaux, financiers, militaires surtout sont aussi étroits que jamais.

Le gouvernement de Moscou a fait relativement peu parler de lui durant cette année. Il n'a plus ordonné de ces procès retentissants où les accusés reconnaissent, avec des sanglots dans la voix, leurs coupables manœuvres soudoyées par l'étranger ; apparemment parce qu'il estime le moyen usé et aussi parce que, ayant besoin d'argent, il ne veut blesser personne.

Car le plan quinquennal, tout en ayant déjà donné des résultats fort intéressants, est tristement enrayé : les techniciens manquent pour l'utiliser et les capitaux pour l'achever. Sans doute la Russie exporte tant qu'elle peut et à n'importe quels prix ; mais, menacée de famine, ses capacités de vente sont quand même limitées et, avec plus d'ardeur que jamais, les Soviétiques sollicitent au dehors les crédits qui leur permettront d'achever leur préparation d'industrie et de guerre. Cette tâche leur est d'ailleurs facilitée par l'étonnante bienveillance qu'ils rencontrent partout. Quand un pays, suffisamment blousé et volé par eux, estime le moment venu de refroidir les rapports, ils sont certains d'en trouver un autre pour le remplacer. C'est ainsi que l'Angleterre ayant dû, sous la pression des dominions, dénoncer sa convention commerciale avec Moscou, la France se plaît à signer un pacte de non-agression, d'une remarquable inutilité d'ailleurs, mais que suivront, dit-on, des accords plus substantiels.

Dans ces conditions, le régime bolchéviste perpétue son existence, malheur pour ses peuples et menace pour l'Europe.

Péninsules du midi et autres

La république espagnole est bien décidée à vivre. L'Assemblée s'est délivrée d'un gros souci en fixant enfin le statut séparé de la Catalogne... Le régime reste pourtant en butte à des attaques de divers côtés. Celles des monarchistes semblent ne présenter en fait de danger que ce que le gouvernement veut bien lui attribuer. Celles des partis d'extrême-gauche qui provoquent des grèves, des émeutes et des pillages est manifestement plus redoutable car il y a des animateurs derrière. Le régime républicain, qui a déjà tant d'adversaires, a-t-il en raison d'engager une campagne contre les congrégations religieuses, les jésuites en particulier : n'est-ce pas là une querelle inutile ; ou bien est-il dans le vrai quand il déclare qu'aussi longtemps que subsisteront certaines influences tout progrès est impossible ? C'est là une question que je veux pas discuter.

En Italie, M. Mussolini a prononcé plusieurs grands discours sur le ton connu. Il a provoqué l'habituel enthousiasme. Faut-il croire, comme le déclare M. Wickham Steed, que des événements se préparent, que le gouvernement de Rome a de vastes projets tendant, non seulement à un élargissement des frontières, mais à une répartition de la région danubienne en zones d'influence attribuées à l'Allemagne et à l'Italie ? Nous n'en savons rien ; tout au plus pouvons-nous constater, dans tout le royaume, une nervosité croissante en face de la Yougoslavie.

Par contre, ce qui est tangible, c'est le travail intérieur : si le fascisme a des moyens à lui qui ne sont pas précisément ceux de la liberté, il n'en est pas moins en train de transformer l'Italie. Peut-être, comme ses détracteurs le lui reprochent, va-t-il même trop vite en besogne et s'expose-t-il à des dangers... Mais des résultats remarquables ont déjà été obtenus. Et le régime doit se tenir fort puisque, à l'occasion de son dixième anniversaire, il vient de publier une large amnistie.

Dans la péninsule des Balkans, des efforts ont été tentés en vue du rapprochement économique d'Etats qui ont indubitablement des intérêts similaires. Mais il subsiste trop de défiances et de rancunes : en dépit de quelques bonnes paroles, les conférences font régulièrement long feu. Par contre la Petite-Entente, dont on avait douté un moment, a repris vie et vigueur. La réunion à Belgrade des trois ministres des affaires étrangères a abouti à un accord complet. C'est apparemment parce qu'ils ont senti une menace dans l'air.

Après quoi je devrais aborder bien d'autres sujets : la détresse financière de l'Autriche, les plaintes et les espoirs de la Hongrie trop cruellement mutilée au lendemain de la guerre, le changement d'orientation de la politique polonaise qui paraît chercher auprès de la Russie des sécurités que la France ne lui assure plus, les récentes élections belges et le ministère de Broqueville... Mais il est temps de conclure cette revue déjà trop longue.

Conclusion

Elle sera, cette fois-ci, fort brève. L'année 1932 a compté quelques grands événements : le retour de l'Angleterre au protectionnisme, la suppression des réparations, la reconnaissance en principe de l'égalité des droits aux nations dépossédées et diverses autres choses encore. Mais elle finit dans une incertitude complète. Les craintes des pessimistes vont-elles se justifier, les espérances des gens de bien se réaliser ? Je n'en sais rien. Et si cette réponse déçoit ceux qui me font l'honneur de me demander mon avis, j'ajouterai que, selon ma conviction, personne n'en sait plus que moi.

Edm. Rossier.

Extrafine

20 grosses
25 minces

P.T. 5

L'énorme consommation de Cigarettes COUTARELLI

Prouve leur Qualité et Garantit leur Fraicheur

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire briller vos Autos.

SHELL FURNITURE POLISH
pour vos meubles.

SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD OIL
pour tous besoins dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 4180

DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 - Capital & Réserves R.M. 250.000.000

168 SUCCURSALES. - En Egypte : LE CAIRE - ALEXANDRIE

BANQUES AFFILIÉES :

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUEDAMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.

DEUTSCHE ORIENTBANK A.G., avec Sièges en Turquie.

MERCURBANK - WIEN, avec Sièges en Autriche.

SOCIETATEA BANCARA ROMANA, avec Sièges en Roumanie.

PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.

AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK" à Riga et Libau.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 384.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés : Lbs. 10.000.000

Production annuelle en Tissus : Yds. 15.000.000

Nombre d'Ouvriers 3.000

Bureaux à Karmous. - Téléphone No. 684

Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 Millions de Francs entièrement versés

Réserve: 448.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE: Rue Chérif Pacha No. 11

LE CAIRE: Rue Maghraby, No. 22.

à PORT-SAÏD: Avenue Fouad Ier et Rue Quai Eugénie

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emis. de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places. Paiement de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement:

Obligations à lots: Crédit Foncier Egyptien 3%, Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.

La Grande Mise En Vente Annuelle

chez Messieurs

Davies Bryan & Co.

à Alexandrie et au Caire.

commencera le Lundi, 23 Janvier

On trouvera de véritables occasions dans tous les Rayons.

Une visite est cordialement sollicitée.

NABIL

LA PLUS DEMANDÉE NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

DR. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

Pour avoir de belles fleurs dans votre jardin et de belles plantes d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Egypte

6, Rue Chérifein. - LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre brochure spéciale



DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha - B.P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa - B.P. 127

ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE

OSCAR GREGO ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106

LE CAIRE: Tél. 3613 - B.P. 934

Incendie, - Transports Maritimes, - Fluviaux, - Terrestres, - Automobiles, - Accidents et Maladies, - Collectives Ouvriers, - VIE, - Responsabilité Civile - Bagages, - Vol, - Bris de Glaces, - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager, - Émeutes, - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies :

CALEDONIAN INSURANCE Co. (Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT" Insurance et Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte : Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre. Exportateurs de Graines de Coton. Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances :

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd. of London (Risque Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London & New Zealand. (Risques automobiles).

BUREAU: 4, Rue du Général Earle.

BOITE POSTALE: No. 1532.

TELEPHONES: Nos. 27-55 et 22-05.